

HUE Anne-Claude

Deuxième année de MST « Tourismes, Loisirs, Patrimoines »
Département GHHAT, Université Lumière Lyon 2



Rapport de stage

Dans quelle mesure la participation sociale s'inscrit-elle dans les démarches de développement territorial ?

Stage effectué auprès de l'association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse
Juin-août 2008

Sous la direction de Jean-Louis BARBON
Tuteur pédagogique : Isabelle LEFORT



*Amis du Parc Naturel
Régional de Chartreuse*

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier M. Barbon pour la confiance qu'il m'a témoignée et pour ses précieux conseils, et pour tout ce qui m'a permis de réaliser ce stage dans les meilleures conditions.

Un grand merci à l'ensemble du personnel du Centre Social de Saint Laurent du Pont auprès desquels j'ai passé ces trois mois, pour leur disponibilité à mon égard, leur gentillesse, et leur bonne humeur.

Je remercie ensuite toutes les personnes qui ont accepté de me consacrer un peu de leur temps afin de répondre à mes questions pour la réalisation de l'étude. Des remerciements particuliers à M. Lafond, M. Tirard-Collet, M. Ichtchenko et à Irène.

Sommaire

<u>1 Présentation</u>	p.3
1.1 Présentation de la structure	p.3
1.2 Contextualisation géographique	p.7
<u>2 Etude systémique des gorges du Guiers Mort : problématique, méthodologie et résultat</u>	p.14
2.1 Commande et problématique	p.14
2.2 Méthode employée	p.16
2.3 Présentation du résultat de l'étude	p.19
2.4 Travail sur le site Internet	p.22
<u>3 Développement local et participation sociale</u>	p.26
3.1 Les enjeux du développement local	p.26
3.2 Les Gorges du Guiers Mort, moteur du développement local ?	p.31
3.3 Bilan	p.36

Introduction

Dans le cadre de ma deuxième année de MST « tourisimes, loisirs, patrimoines », j'ai réalisé un stage de trois mois, du 3 juin au 31 août 2008 pour l'association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse. Cette association existe depuis dix-sept ans et fait ponctuellement appel à des stagiaires. J'ai été amenée à travailler sur un petit territoire situé dans le massif de la Chartreuse : les gorges du Guiers Mort. Mon travail a consisté à réaliser un diagnostic du territoire et à étudier les dynamiques sociales à l'œuvre sur ce site. J'ai par ailleurs participé à la rédaction de textes pour le futur site Internet de la Confédération des associations des Amis des Parcs naturels régionaux.

Ce rapport présente de façon détaillée la travail accompli durant ces trois mois, et tente d'analyser ce dernier, malgré le peu de recul que je dispose au moment de sa rédaction. Enfin, au delà de l'étude systémique du territoire et des dynamiques sociales réalisée, ce rapport représente pour moi l'opportunité d'élargir la réflexion menée à une problématique plus vaste. Au cours de mon stage, j'ai été amenée à étudier un cas précis de démarches de développement local. Ensuite il m'a semblé intéressant de prendre du recul afin d'analyser plus en profondeur le rôle de l'association pour laquelle j'ai travaillé, et de façon plus globale, de me pencher sur la question de la participation sociale dans le cadre de Parc naturels régionaux d'une part, et de façon plus générale dans le cadre du développement local, ou territorial :

Dans quelle mesure la participation sociale s'inscrit-elle dans les démarches de développement territorial ?

Concernant les gorges du Guiers Mort, j'utiliserai le terme « développement local » puisque le terrain concerné est très petit et ne concerne pas plus de deux communes. Toutefois, j'utiliserai aussi le terme « développement territorial » dans son sens plus général, appliqué par exemple au territoire d'un Parc naturel Régional.

Dans un premier temps, il s'agit de présenter mon stage. Je présenterai donc l'association des Amis du Parc naturel Régional de Chartreuse, ainsi que le territoire sur lequel j'ai travaillé.

Ensuite, je présenterai le sujet de mon étude, sa problématique ainsi que la méthodologie que j'ai employée pour sa réalisation. Cette partie présente les étapes, les choix effectués et le résultat de mon travail.

Il s'agira enfin de compléter l'étude fournie à l'association des Amis du PNR de Chartreuse par une réflexion sur les rapports entre participation sociale et développement territorial. Je me suis interrogée sur les formes que prend en principe et dans les faits cette pratique de « participation sociale », afin de comprendre dans quelle mesure elle est importante.

1 Présentation

1.1 Présentation de la structure

1.1.1 Les Amis du Parc naturel régional de Chartreuse

Les Amis du P.N.R. de Chartreuse est une association de loi 1901 qui a pour objectif de représenter le milieu associatif auprès de la structure du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Jean-Louis Barbon, ancien enseignant et actuellement directeur d'un centre de formation, en est le président depuis 1996.

L'association a été créée en 1991, soit quatre ans avant la création du Parc Naturel de Chartreuse. Parallèlement au travail de l'association de préfiguration regroupant les acteurs porteurs du projet du futur Parc, il s'agissait de défendre et de promouvoir le rôle des acteurs associatifs. L'association a alors joué un rôle important, et s'est impliquée en faveur d'une organisation du PNR permettant une importante participation sociale. Elle est ensuite intervenue de façon directe dans la vie du Parc dans le cadre du comité stratégique paritaire, puis des différentes commissions¹. Or ces systèmes n'ont pas fonctionné. Aujourd'hui, l'association des Amis du PNRC ne fait plus partie du comité syndical du PNR

L'association milite pour la cause du Parc, et regroupe des habitants, des membres associatifs, des citoyens et des « intéressés ». Ce sont des partenaires reconnus mais non institutionnels, et de ce fait, ils ne peuvent pas directement se trouver autour de la table de négociations. Ce sont avant tout des animateurs de la vie locale, et l'expression de celle-ci. L'association compte 80 adhérents, et assez peu de membres actifs. Elle n'est constituée que de bénévoles qui assurent par ailleurs d'autres fonctions et manquent de temps à consacrer à l'association. L'association met en avant ses compétences, sa pertinence sur le territoire, plus que sa représentativité. Par un arrêté de la préfecture de région en date du 26 avril 1995, les Amis du Parc Naturel Régional de Chartreuse sont une association agréée au titre de la protection de l'environnement et du cadre de vie. A ce titre, les Amis du Parc peuvent être consultés, sur le territoire du Parc, pour toutes questions relatives à l'environnement, le cadre de vie et l'urbanisme. Le cas échéant, l'association peut saisir la justice.

¹ Ces questions sont développées en 3.3

Depuis plusieurs années elle a créé un « Pôle Université Territoire » ; elle encadre régulièrement des stagiaires, notamment grâce à un partenariat avec l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble et avec le Centre Social de Saint Laurent du Pont.

Depuis sa création, l'Association des Amis du Parc a mené des actions ponctuelles de sensibilisation au petit patrimoine architectural, à l'environnement, et participe à la conservation de la mémoire collective des habitants de la Chartreuse. Elle est présente sur différents projets concernant le territoire et particulièrement sur le site des Gorges du Guiers Mort.

1.1.2 La Confédération des associations des Amis des Parcs naturels régionaux

L'association fait partie d'un réseau plus large, la Confédération des Amis des Parcs naturel régionaux, et vise le développement de projets plus globaux. La Confédération a été créée en 1979, afin de regrouper les associations isolées qui ne parvenaient que très peu à s'imposer sur leurs territoires. Toutefois, la Confédération, même si elle a été bien accueillie par la Fédération des Parcs naturels régionaux, ne s'est pas vu confier de mission particulière... Ce n'est donc que depuis 2005 que la Confédération prend un nouvel essor. Elle regroupe et soutient les associations qui le souhaitent et aide à la création de structures similaires dans chaque Parc. Son objectif est de favoriser les relations entre les PNR et les associations de leurs territoires. Elle se fixe pour missions :

- « de veiller au respect de l'éthique des Parcs
- de regrouper toutes les associations, fédérations d'amis, d'habitants et d'usagers ou les associations assimilées
- de susciter la création de telles associations dans tous les Parcs
- de représenter les associations des Amis des Parcs auprès des pouvoirs publics
- de faire connaître les actions des associations dans les Parcs
- de représenter ses adhérents dans les instances où cela est utile ou nécessaire. »²

La Confédération regroupe dix-sept associations actives dans les PNR suivants :

-Alpilles

-Chartreuse

² Extrait de la synthèse des Journées de Chalais, Chartreuse, 20-22 juillet 2007, Confédération des associations des Amis des Parcs naturels Régionaux.

- Corse
- Forêt d'Orient
- Gâtinais français
- Haute-vallée de Chevreuse
- Luberon
- Marais du Cotentin et du Bessin
- Monts d'Ardèche
- Morvan
- Narbonnaise en Méditerranée
- Oise Pays de France
- Périgord-Limousin
- Vercors
- Verdon

Par ailleurs, les associations d'Amis des Parcs ou assimilées du sud-est se sont regroupées en un réseau de plus en plus actif et se réunissent tous les deux mois. En effet, en ce moment, ce dernier travaille sur un projet sur le thème de l'eau. Un concours photo est organisé, des rencontres seront organisées et plusieurs stages sont encadrés sur cette thématique, sur les différents territoires concernés : Alpilles, Monts d'Ardèche, Baronnies, Chartreuse, Corse, Luberon, Vercors, et Verdon.

La Confédération semble prendre de plus en plus de poids depuis 2005, et entend s'imposer dans les modes de fonctionnement des PNR et imposer la nécessité d'associer les habitants et les usagers qu'elle représente à la vie des Parcs.

1.1.3 Le Parc naturel régional de Chartreuse

Créé en 1995, le Parc naturel régional de Chartreuse est un jeune Parc. Il regroupe aujourd'hui 36 000 habitants sur 52 communes adhérentes (38 en Isère et 14 en Savoie), soit 69 000 hectares. Le PNR de Chartreuse jouit d'une situation particulière entre trois grandes villes portes : Chambéry au nord, Grenoble au sud et Voiron à l'ouest.

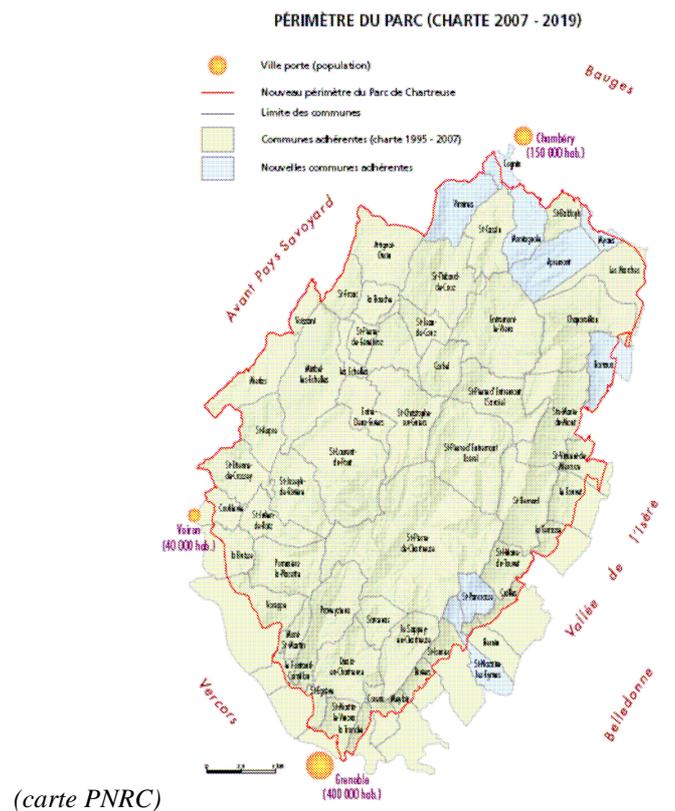
C'est une entité géographique, un territoire rural au patrimoine remarquable, qui s'organise autour d'un projet pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement

économique et social. Le parc a une spécificité naturelle et patrimoniale à préserver et à valoriser face à l'augmentation de la pression urbaine et à la fréquentation touristique.

Le PNR de Chartreuse fait l'objet d'une gestion locale et partenariale. Comme pour tous les PNR, un Syndicat Mixte est chargé de mettre en œuvre la Charte et de gérer le Parc. Il est administré par un Comité Syndical qui définit les pouvoirs qu'il délègue au Bureau (gestion courante du Syndicat).

Le parc n'implique aucune réglementation particulière, mais a pour mission de :

- « - préserver et valoriser les patrimoines culturels et naturels,
- favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- aménager le territoire,
- informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- conduire des actions expérimentales innovantes. »³



³ Extrait du site Internet du PNR de Chartreuse : www.parc-chartreuse.net

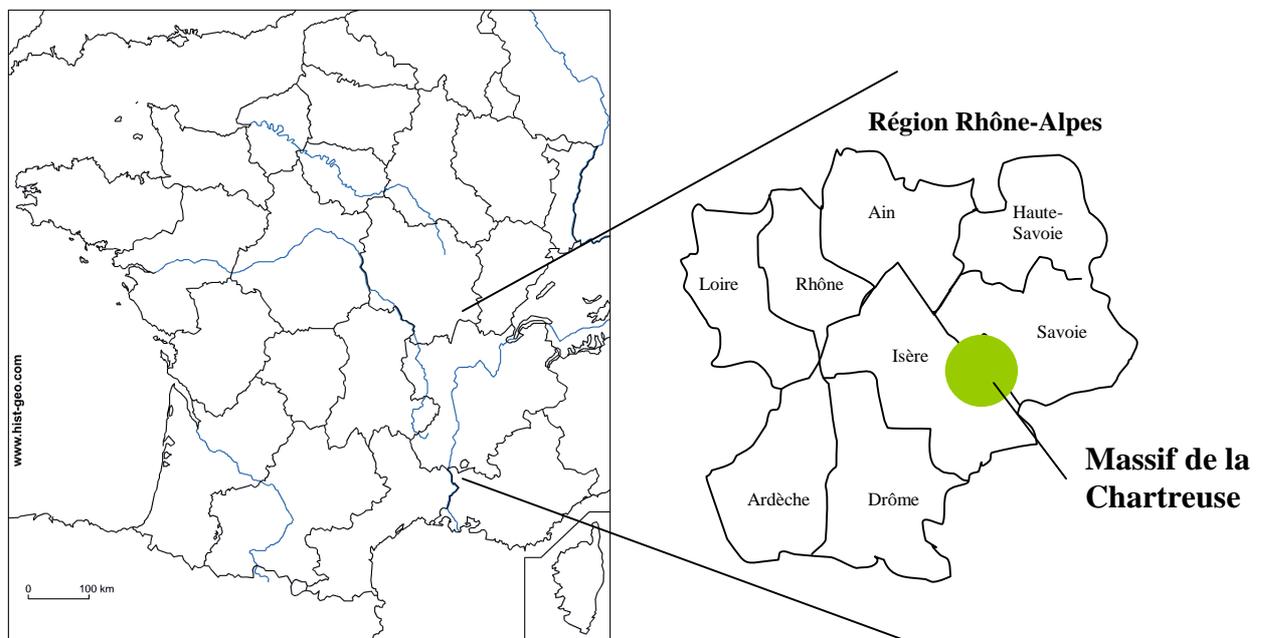
1.2 Contextualisation géographique

1.2.1 Situation générale

Le Guiers Mort est une rivière française, située en région Rhône-Alpes, dans les Alpes, et plus précisément dans le massif préalpin de la Chartreuse. Elle se trouve sur le département de l'Isère (38).

Le massif de la Chartreuse est un chaînon subalpin situé aux trois quarts en Isère et au quart en Savoie.

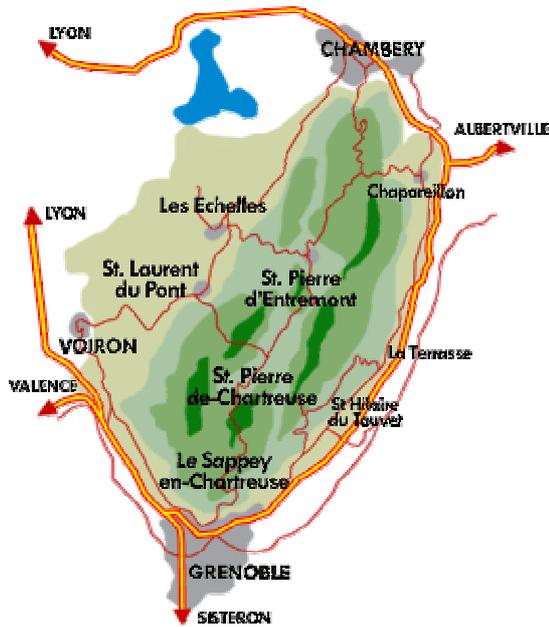
Carte de situation :



Le massif s'élève entre Grenoble (au sud), Chambéry (au nord), Voiron et Saint-Laurent-du-Pont (à l'ouest) et le Grésivaudan (vallée de l'Isère, à l'est).

Il jouxte le massif du Vercors et la plaine de l'Isère à l'ouest et au sud-ouest, la chaîne de Belledonne et la vallée du Grésivaudan au sud-est et à l'est, et le massif des Bauges au nord-est. Le massif de la Chartreuse est relativement bien desservi par des axes routiers majeurs grâce à sa position centrale entre les agglomérations chambériennes, grenobloises et voironnaises.

L'accès au massif de la Chartreuse :

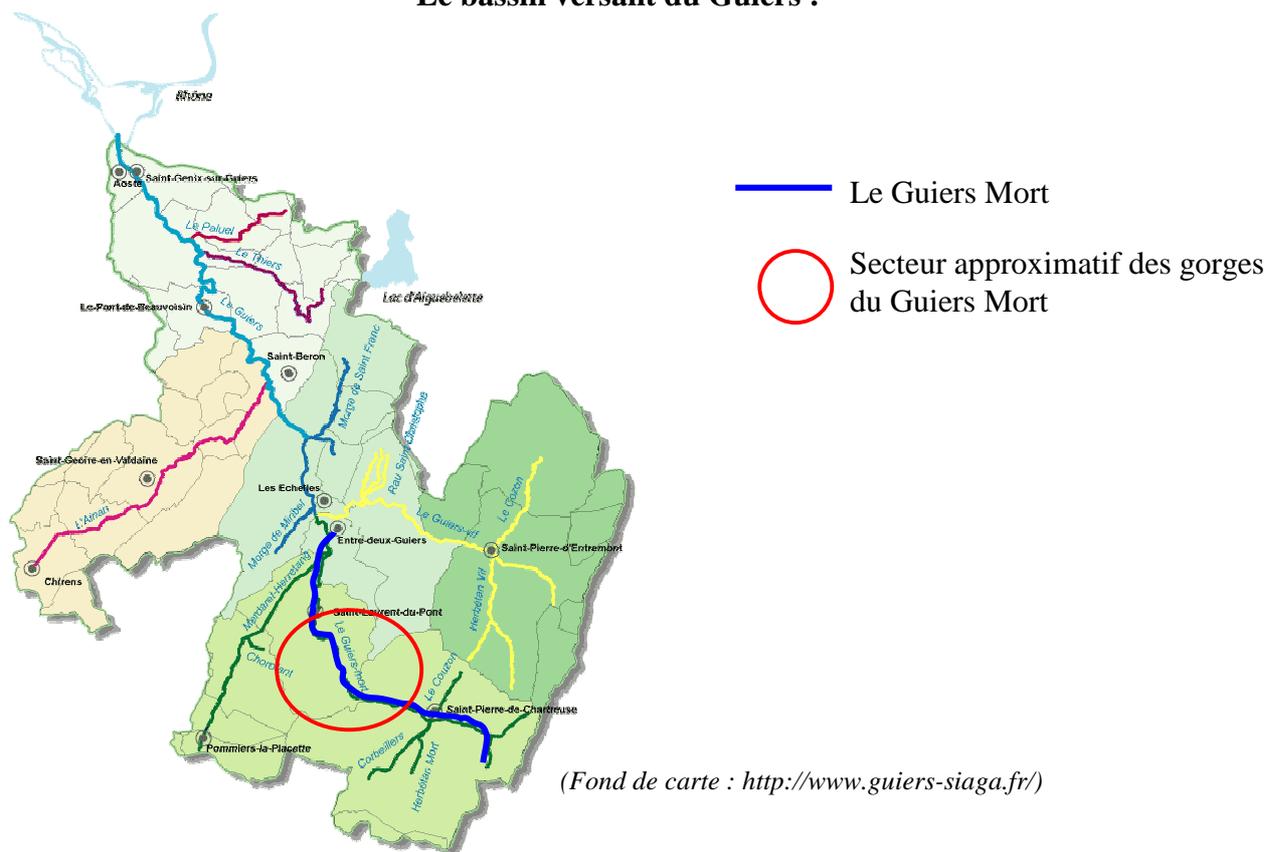


(carte : www.chartreuse-tourisme.com)

Enfin, le Guiers Mort prend sa source sur le versant septentrional du plateau de la Dent de Crolles (Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse). La vallée du Guiers Mort traverse le massif d'est en ouest par les gorges. Le torrent redevenu rivière se joint au Guiers Vif à hauteur de la ville d'Entre Deux Guiers, formant le Guiers, affluent du Rhône.

A l'entrée des gorges, à Saint Laurent du Pont, on se situe à environ 30 km de Chambéry, et 35 km de Grenoble.

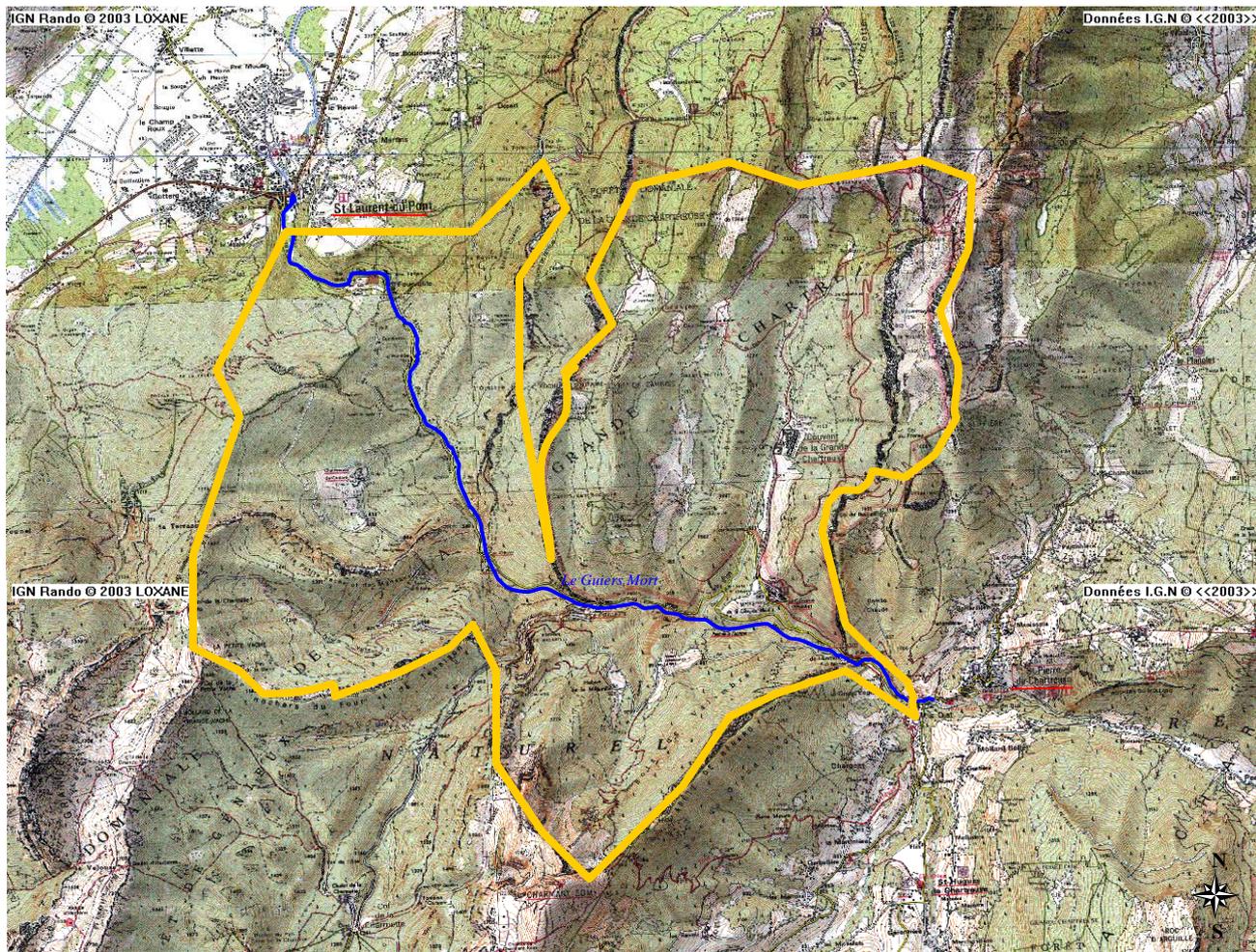
Le bassin versant du Guiers :



1.2.2 Périmètre de l'étude

L'espace étudié (« territoire » ou « site » des gorges du Guiers Mort) se limite aux gorges du Guiers Mort, depuis le hameau de la Diat (commune de Saint Pierre de Chartreuse) en amont, jusqu'à l'entrée de Saint Laurent du Pont en aval. Il concerne l'ensemble de la vallée, et est naturellement limité par les sommets et crêtes (crêtes de la Grande Sure, 1920m ; Charmant Som, 1867m ; Grand Som, 2026m, Rochers d'Arpison 1500m). On parle aussi du « Désert de Chartreuse », cette appellation correspond au nom donné par les moines à leur territoire.

La Route D 520b qui empreinte les gorges, ouvrant un accès sur le massif, est longue de 10 Km. Les deux communes « portes » de Saint Pierre de Chartreuse et de Saint Laurent du Pont se partagent l'administration des gorges, la limite se situant à hauteur du Pic de l'Œillette.



— Périmètre approximatif de la zone étudiée

Echelle : 0 — 1 km

1.2.3 Le territoire « gorges du Guiers Mort »

Les gorges du Guiers Mort constituent un **site emblématique** du massif de la Chartreuse. Elles constituent **l'accès nord / nord-ouest principal vers le cœur du massif** depuis la plaine de Saint Laurent du Pont, grâce à la route départementale 520b. La route présente un certain cachet du fait du paysage environnant et des multiples ponts et tunnels qu'elle franchit, lui conférant un **caractère pittoresque**. Ils s'agit de gorges encaissées, de la route on ne distingue que très rarement le torrent.

Pic de l'Œillette et Tunnel :



Les gorges et la D520b vues du hameau de la Correrie :



L'entrée des gorges vue de la plaine de Saint Laurent du Pont :



Le site attire l'attention de par sa configuration en **paysage spectaculaire**. Le paysage est exclusivement constitué de forêts, on peut aussi apercevoir quelques rares prairies ou pâturages. **Les gorges sont inhabitées**, on parle aussi du « Désert de la Grande Chartreuse », ou de la « route du Désert », appellations liées à l'histoire relative à la présence des Pères Chartreux. Depuis la route, on y voit quelques maisons forestières inoccupées, et à l'entrée des gorges, au hameau de Fourvoirie, demeurent des **ruines industrielles**, dont une partie sur la rive gauche du Guiers Mort, est occupée par l'Office National des Forêts.

Les ruines de Fourvoirie : anciennes forges et distillerie des Chartreux :



La D 520b est un axe majeur de la Chartreuse, très empruntée, puisqu'elle représente le meilleur moyen d'accès au cœur du massif. Il s'agit donc principalement d'un **lieu de passage**, ouvrant l'accès de St Laurent du Pont à St Pierre de Chartreuse, au Sappey en Chartreuse, à de nombreux hameaux attenants, puis à Grenoble (35 km). La route est empruntée en grande partie par les habitants du massif en migration pendulaire (lieu d'habitation – lieu de travail), par les personnes et entreprises travaillant dans le massif, et d'autre part par les touristes à destination du Monastère de la Grande Chartreuse et des stations touristiques (St Pierre de Chartreuse, St Hugues en Chartreuse, Le Sappey en Chartreuse).

Enfin, les gorges du Guiers Mort dissimulent une **richesse exceptionnelle des points de vue du patrimoine naturel, religieux, culturel et industriel**. Le site est riche d'un patrimoine spectaculaire grâce à la présence de la Grande Chartreuse, du site industriel de Fourvoirie, et grâce à la configuration impressionnante des gorges. D'autre part, il comporte une multitude d'objets de patrimoine vernaculaire, tels que des ponts et des ruines des anciennes activités des Chartreux,... Nombre de ces éléments sont d'ailleurs classés (6 ponts,

le monastère, le Grand Logis sont classés, la distillerie est quant à elle inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques).

Le Monastère de la Grande Chartreuse :



Le Pont Pérent et le Pont de la Dame:



Après cette présentation générale du contexte dans lequel s'est déroulé ce stage, il convient d'en présenter plus en détail le contenu et les travaux réalisés.

2 Etude systémique des gorges du Guiers Mort : Problématique, méthodologie et résultat

2.1 Commande et problématique

L'association des Amis du PNR de Chartreuse est particulièrement active sur le site des gorges du Guiers Mort. Elle s'est en effet fortement impliquée dans l'opposition à l'installation d'une micro centrale hydroélectrique au début des années 2000, a conduit diverses études et enfin elle est très liée à l'association des Ouvriers de Fourvoirie et du Guiers Mort, qui a été particulièrement active pour la sauvegarde de l'ancienne distillerie des Chartreux. Dans ce sens, elle souhaite élargir encore ses connaissances du fonctionnement de ce territoire, et ainsi pouvoir maintenir une place de premier rang au cœur des débats qui concernent les gorges du Guiers Mort.

L'association a donc exprimé le besoin de disposer d'une **étude systémique** du territoire couvert par les gorges du Guiers Mort, depuis Saint Pierre de Chartreuse en amont, jusqu'à Saint Laurent du Pont en aval. Des études partielles ont déjà été réalisées en 2003 et 2004 par des étudiants sur des problématiques relatives à la perception et à la valorisation du site. Il s'agit donc de ne pas refaire le travail déjà fait mais plutôt de le mettre à jour, de le compléter et de le finaliser, sous la forme d'un **diagnostic complet du site**. Ce territoire est en apparence un lieu « vide » - il est d'ailleurs traversé par la D 520 b aussi appelée « route du désert » - or, une multitude d'acteurs et de volontés se confrontent à son sujet. Les relations entre les différents acteurs et usagers du sites sont à tel point complexes qu'elles rendent nécessaire l'élaboration d'un **outil de connaissance du fonctionnement du territoire**, qui sera éventuellement mis à la disposition des acteurs. L'association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse n'attend pas de proposition de projets de développement territorial puisqu'elle sait qu'il n'est pas en son pouvoir d'intervenir à ce niveau, et de plus, qu'aucune volonté affirmée n'existe à ce sujet, ni de la part des communes, ni de la part du PNR. Elle attend par contre un dossier papier relativement court, clair et concis, présentant une étude émanant d'un regard extérieur, neuf, sur le territoire et ses problématiques. Aucune forme particulière n'a été exigée.

En complément de cette étude, l'association, qui travaille actuellement à l'élaboration du site Internet de la Confédération des associations des Amis des Parcs naturels régionaux, souhaite qu'une présentation dynamique des gorges du Guiers Mort soit mise en ligne. Il s'agit donc de rédiger des textes et de les faire figurer sur le site à l'aide du logiciel SPIP. Ce travail doit s'effectuer en étroite partenariat avec le webmaster de l'association, Sylvain Nogues, et le président, Jean-Louis Barbon.

Problématique de l'étude :

Les gorges du Guiers Mort suscitent d'importants questionnements quant à l'opportunité qu'elles représentent. En apparence, il s'agit de belles gorges, uniquement occupées par quelques ruines (hameau de Fourvoirie), et par une route. Mais quand on s'y attarde quelque peu, on s'aperçoit qu'elles recèlent une richesse exceptionnelle d'un point de vue patrimonial. Or, mis à part le Musée de la Grande Chartreuse et un sentier en chantier, aucun de ses multiples objets patrimoniaux ne fait l'objet d'une réelle valorisation (signalétique, interprétation, brochure...).

Pourtant, diverses propositions ont été émises, des projets existent et se multiplient.

Donc la question qui s'est posée de façon évidente est la suivante :

Pourquoi un site riche d'un tel potentiel ne parvient-il pas à susciter un projet de développement local consensuel, cohérent et réalisable ?

Mon étude est davantage orientée sur les jeux d'acteurs et les dynamiques sociales à l'œuvre sur le territoire. Une problématique secondaire découle logiquement de la première :

Comment concilier les impératifs du développement et le respect du patrimoine et de l'identité locale ?

2.2 Méthode employée

2.2.1 Découverte du territoire

La première étape pour la réalisation de ce travail a été de prendre connaissance du territoire, non seulement des gorges du Guiers Mort mais aussi, plus globalement, de la Chartreuse. Les trois premières semaines du stage ont été consacrées à l'**observation** sur le terrain. Dès le début, l'inventaire des éléments patrimoniaux a pu être commencé, avec photographies personnelles à l'appui. Il a aussi été intéressant de réaliser quelques randonnées autour des gorges, permettant ainsi une meilleure vision du territoire ; depuis les sommets, la configuration géographique du site apparaît plus clairement.

Cette étude de terrain a été complétée par des **recherches documentaires**. Les premières lectures ont été celles des rapports réalisés par d'autres stagiaires des Amis du Parc de Chartreuse il y a quelques années. Puis, il a fallu se pencher plus précisément sur les publications du Parc Naturel Régional, de l'association locale La Vertevelle (dont l'écrivain est Martine Galiano) et d'autres ouvrages généralistes sur la Chartreuse et son histoire. Enfin, une grande part des lectures a concerné l'histoire des Chartreux, puisque il est vite apparu évident que l'ensemble des éléments patrimoniaux des gorges du Guiers Mort sont intimement liés à l'histoire cartusienne. Le grand nombre d'ouvrages dans lesquels il est question des gorges du Guiers Mort mais le petit nombre de pages qui leur est à chaque fois consacrées n'ont pas facilité cette tâche...

Cependant, étant donné que ce travail d'inventaire du patrimoine a déjà été réalisé, il a été limité. Il est inutile de reproduire un travail déjà effectué.

Cette étude de terrain a été complétée par un travail de **cartographie** du territoire. Des cartes ont été réalisées ainsi que des schémas de synthèse afin de faire apparaître plus clairement les éléments dans leur ensemble, telle que l'exige une étude « systémique », et d'illustrer le diagnostic.

Enfin, ce travail d'observation et de documentation a fait émerger de façon logique la problématique (présentée plus haut) qui a guidé la suite de l'étude. Cette dernière a aussi été orientée selon les conseils de Jean-Louis Barbon.

2.2.2 Les entretiens

Ensuite, afin de compléter l'inventaire dans sa partie consacrée aux activités et aux dimensions d'usages, et d'entamer la réflexion sur les dynamiques sociales, des entretiens ont été menés.

Tout d'abord, de façon informelle, il a été intéressant de discuter avec des **habitants, commerçants et autres visiteurs** rencontrés en diverses occasions, au quotidien, et de les interroger sur leur points de vue personnels sur les gorges du Guiers Mort, son patrimoine,...

D'autre part, différents **acteurs du territoire** ont été rencontrés, parfois à plusieurs reprises. Cette étape a duré depuis la fin du mois de juin, jusqu'à la fin du mois de juillet.

Liste des personnes interrogées (par ordre chronologique des entretiens):

- Jean-Louis Barbon, président de l'association des Amis du PNR, maître de stage
- Alain Barnave, ONF, Unité territoriale Chartreuse
- Georges Ichtchenko, vice président des Amis du PNR de Chartreuse, Photographe PhotoSom
- Henri Lafond, Maire de Saint Pierre de Chartreuse de 1989 à 2001
- Bernard Sauvageon, Président du Centre Social de Saint-Laurent du Pont
- Didier Tirard-Collet, adjoint mairie de Saint Laurent du Pont, membre de l'association Les Ouvriers de Fourvoirie
- Nicolas Diederichs, responsable du Musée de la Grande Chartreuse
- Emmanuelle Vin, chargée de mission patrimoine, PNR de Chartreuse
- Jean-Louis Monin, maire de Saint Laurent du Pont
- Marcel Altamura, responsable usine ciment Prompt Fourvoirie
- Michel Becle-Berland, Maire de Saint Pierre de Chartreuse de 2001 à 2008
- Martine Galiano, journaliste et écrivain, association la Vertevelle
- Jean-Claude Sarter, ONF, responsable de l'unité territoriale Chartreuse
- Serge Jouralieff, « gosse de Fourvoirie », a habité 24 ans Fourvoirie, et a travaillé à l'usine Paturle.

Quatre questions sont systématiquement posées, à l'ensemble des acteurs, pour lesquelles on attend l'expression de **points de vue personnels** :

- Selon vous, quelles sont les spécificités des GGM ?
- Quel est l'intérêt patrimonial du site ?

-Comment expliquez-vous l'absence de valorisation ?

-Quel type de valorisation envisageriez-vous personnellement sur le site ?

Ensuite, les entretiens se déroulent sous la forme de discussions, où sont abordées les problématiques propres à chaque structure dont la personne rencontrée est la représentante.

La participation le 7 juillet à la **réunion de restitution de l'étude technique concernant le site de l'ancienne distillerie** commandée par la mairie de Saint Laurent du Pont a été un moment fort de cette étape. Etaient présents lors de cette réunion le maire de Saint Laurent du Pont, les trois architectes chargées de cette étude, les représentants du SDAP, de la DRAC, de l'ONF, du Conseil Général de l'Isère et du PNR de Chartreuse. D'importantes décisions ont été prises lors de cette réunion. Elle a permis de « voir » se confronter les points de vue en direct et d'assister aux discussions et à l'avancée de l'un des projets principaux sur les gorges du Guiers Mort.

2.2.3 Réflexion et rédaction

La dernière étape a consisté à mettre en forme les données et propos recueillis. Petit à petit la problématique s'est affinée en se déclinant en problématiques secondaires, ou partielles, permettant ainsi l'émergence d'un plan détaillé, d'une **structuration de l'étude**.

C'est à ce stade qu'apparaissent les **difficultés**. Il est souvent difficile de savoir prendre du recul afin de présenter les choses le plus clairement possible, et de faire le tri des éléments les plus importants. Un autre écueil difficile à éviter a été celui de se laisser influencer par le point de vue particulier d'une personne, et de ne plus réussir à maintenir un regard objectif, ou du moins impartial, neutre, sur la situation. Dans ce sens, les entretiens réguliers avec M. Barbon ont contribué à imposer le recul nécessaire sur la situation, même si ce dernier ne porte en aucun cas un regard objectif sur la situation puisque lui-même est partie prenante des débats !

2.3 Présentation du résultat de l'étude

2.3.1 Rappel de la problématique de fond :

Pourquoi un site riche d'un tel potentiel ne parvient-il pas à susciter un projet de développement local consensuel, cohérent et réalisable ?

→ Quelles logiques d'action sont à l'origine des différents projets concernant le Guiers Mort et ses abords ?

Dans quelle mesure ces logiques sont-elles compatibles ou contradictoires ?

→ Peut-on dépasser ces décalages en vue de l'émergence d'un projet de territoire consensuel et respectueux de l'identité locale ?

Toutefois, pour pouvoir être en mesure de répondre à ces questions, il a été nécessaire de présenter de façon complète le territoire, ses spécificités, les jeux d'acteurs à l'œuvre et les différents projets... Finalement les réponses personnelles à ces problématiques se concentrent dans la dernière partie de l'étude.

La difficulté majeure de ce stage, a été l'élaboration d'un dossier clair concis et répondant à ces problématiques. La situation sur les gorges du Guiers Mort est particulièrement complexe, les facteurs, les acteurs, les éléments sont très variés, et il a semblé impossible de faire l'impasse sur une présentation relativement détaillée de chacun de ces points.

Le titre « Les gorges du Guiers Mort : diagnostic et dynamiques sociales » a été choisi conformément à l'expression (« dynamiques sociales ») utilisée par Jean-Louis Barbon pour qualifier le sujet de cette étude.

2.3.2 Plan choisi

Titre : « Les gorges du Guiers Mort : diagnostic et dynamiques sociales »

1 Les gorges du Guiers Mort : diagnostic du territoire

- 1.1 Préambule
- 1.2 Les ressources patrimoniales
- 1.3 Les usages et les activités dans les gorges du Guiers Mort
- 1.4 Synthèse AFOM

2 Les gorges du Guiers Mort : un espace vécu

Comment le territoire est-il perçu ?

- 2.1 Analyse lexicale
- 2.2 Les gorges du Guiers Mort : descriptif sensible et historique
- 2.3 Sur quoi se fonde l'identité locale ?

3 Les gorges du Guiers Mort et le développement local

Qui intervient sur le Guiers Mort ? A travers quels projets ?

- 3.1 Les acteurs intervenant sur le site des Gorges du Guiers Mort
- 3.2 Les projets sur les gorges du Guiers Mort

4 Les difficultés et les enjeux du développement local

Pourquoi sur un site riche d'un tel potentiel, la mise en œuvre de projets de développement est-elle si complexe ?

- 4.1 Questions soulevées et difficultés majeures sur le site des gorges du Guiers Mort
- 4.2 Les différentes attitudes et logiques d'action à l'œuvre sur le territoire
- 4.3 Les enjeux du développement local

La première partie « diagnostic » consiste d'abord en un **inventaire des éléments patrimoniaux** des gorges du Guiers Mort. Ce dernier n'est pas exhaustif ni détaillé dans la mesure où ce travail a déjà été effectué en diverses occasions. Toutefois, les sous-parties suivantes consacrées aux **dimensions d'usages** et aux **activités sur le site** sont nouvelles.

Une synthèse, sous forme de tableaux, met enfin en évidence les forces, les faiblesses, ainsi que les opportunités et les menaces supportées par le territoire. Cette dernière permet de mieux appréhender les spécificités du site et permet par la suite de mieux cerner les enjeux à l'œuvre sur le territoire.

La deuxième partie complète le diagnostic. Cependant, cette dernière, ne se veut pas objective, ni impartiale. **Elle introduit la dimension sensible de l'étude.**

Parallèlement à l'étude concrète des jeux d'acteurs et du territoire, ont été analysés les points de vue personnels de chaque personne rencontrée. Par ailleurs, pour affiner cette investigation sur les perceptions et les ressentis envers les gorges du Guiers Mort, un grand nombre d'habitants ou visiteurs du territoire, rencontrés en diverses occasions, ont été questionnés de façon informelle. Le but n'a pas été ici de réaliser une typologie des différentes façons de percevoir le site en fonction des âges, origines, sexes ou CSP, mais plutôt de mettre en évidence les éléments, les caractéristiques du site-même qui interpellent, qui éveillent la curiosité. La question posée était « Que représente pour vous les GGM ? Quels en sont les caractéristiques, les atouts ? »

A partir des réponses obtenues, un ensemble de mots, qui ont été le plus souvent cités, ont été répertoriés. Dans un deuxième temps, il a été intéressant d'en tirer une synthèse, par la suite complétée, afin de mieux présenter le territoire d'un point de vue sensible, et historique, selon sept aspects qui ont pu être dégagés. Enfin, à partir de ce recueil de témoignages, ont pu être analysés les fondements de l'identité locale.

La troisième partie comprend l'**indispensable présentation des acteurs et des projets** impliqués sur le territoire des gorges du Guiers Mort. Des tableaux de synthèse mettent en avant les structures, avec pour chacune la personnes responsable ainsi que son / ses rôle(s) sur les gorges. Cette partie complète aussi le diagnostic du territoire, elle en a été séparée pour faciliter la lecture.

Enfin, la quatrième et dernière partie consiste en fait en un **bilan**. Elle apporte des réponses aux questionnements préalables, grâce aux analyses précédentes, en tentant de présenter de la façon la plus claire possible les dynamiques sociales étudiées sur le terrain. Le cas du Guiers Mort est bien spécifique, la situation y est complexe et unique. Mais il est intéressant de constater que cette étude suscite finalement une **réflexion plus générale sur le développement local**.

2.4 Travail sur le site Internet

2.4.1 Objectifs

Le site Internet des associations des Amis des Parcs naturels régionaux du sud-est est pour l'instant en cours de réalisation. Ce site est destiné à accompagner le projet « L'eau, entre mémoire et devenir » (cf. **Annexe 1**, Présentation du projet « L'eau entre mémoire et devenir »). Sur ce site web est présenté le projet, mais il est aussi le support de communication du concours photographique organisé sur le thème de l'eau du 1^{er} juillet au 30 novembre 2008 (cf. **Annexe 2**, Affiche du concours photographique). Enfin, l'une des rubriques du site est consacrée à l'ensemble des territoires et contient des articles sur les huit territoires concernés.

Concernant la rubrique 'Chartreuse', il s'agit de la compléter par une sous-rubrique consacrée aux gorges du Guiers Mort. L'objectif est de restituer de façon extrêmement synthétique, au grand public, le travail réalisé sur ce territoire. Il s'agit d'une part d'en présenter les richesses patrimoniales et donc d'inciter les visiteurs du site à venir découvrir d'eux mêmes le territoire. D'autre part, le but est d'évoquer les dynamiques sociales à l'œuvre sur ce territoire. Le message à faire passer est que le patrimoine suscite une réelle animation et que des personnes, des structures s'activent à le faire vivre.

2.4.2 Arborescence et contenus

Pour la réalisation de ce site Internet, on a eu recours au logiciel SPIP (Système de Publication pour l'Internet Partagé). Il s'agit d'un logiciel libre destiné à la production de sites Web et à la gestion de contenu parmi les plus utilisés en France (environ 25 000 sites). Ce logiciel permet surtout d'éditer collectivement un site. Son fonctionnement est inspiré des métiers de l'édition, le webmestre du journal *Le Monde diplomatique* est l'un des initiateurs de SPIP. Il est utilisé à la fois par des sites institutionnels (La Poste, certains ministères français), des sites de presse, des sites associatifs, universitaires ou encore par des particuliers. Le logiciel SPIP fonctionne par rubrique, sous-rubriques et articles. Chacun des collaborateurs peut créer des rubriques, insérer des articles dans des rubriques existantes, etc.

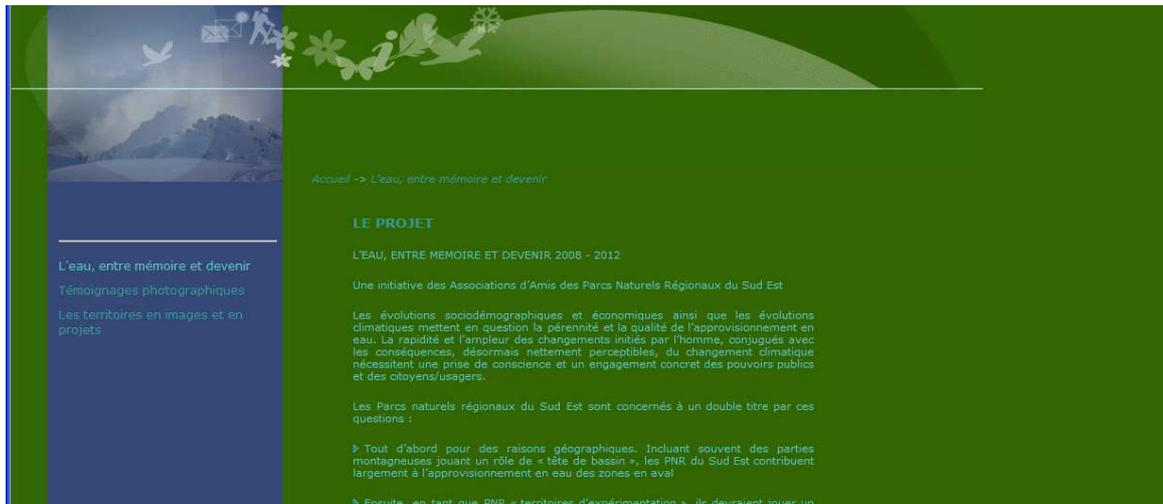
Arborescence du site :

- L'eau entre mémoire et devenir
 - Le projet
 - Les actions communes

- Témoignages photographiques
 - Le règlement des témoignages photographiques
 - Téléchargez vos clichés

- Les territoires en images et en projets
 - Les Alpilles
 - Les moulins de Barbegal
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - L'Ardèche
 - Les Bealières de l'Ardèche
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Les Baronnies
 - Rivières et eaux dans les Baronnies
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - La Chartreuse
 - L'eau en Chartreuse
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Le site Web des Amis du Parc de Chartreuse
 - La Corse
 - Les fontaines de Corse
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Le Lubéron
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Lubéron Nature
 - L'eau en Lubéron
 - Le Vercors
 - La renaturation des cours d'eau
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Le Verdon
 - Les Amis du Parc naturel régional du Verdon
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Autres Parcs naturels régionaux
 - Téléchargez votre cliché

Aujourd'hui, graphiquement, le site se présente ainsi :



Il est toutefois question d'en modifier l'apparence dans les semaines à venir. Le vert a été jugé trop foncé, d'autre part, un titre va être rajouté. Ce travail revient au Webmaster bénévole de l'association des Amis du PNR de Chartreuse, Sylvain Nogues.

Au moment de la rédaction de ce rapport, l'élaboration des pages consacrées aux gorges du Guiers Mort est en cours. Au 25 août, le projet se présente ainsi :

- Les territoires en images et en projets
 - La Chartreuse
 - L'eau en Chartreuse
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Le site Web des Amis du Parc de Chartreuse
 - Le Guiers Mort dans tous ses états
 - Un patrimoine exceptionnel (carte)
 - Fourvoirie
 - Le monastère de la Grande Chartreuse et ses abords
 - Les ponts anciens
 - Le Grand Logis
 - Le Guiers Mort : des projets et des acteurs
 - Le sentier de ripaille
 - Le sentier du Pont Pérent au Pic de l'Œillette
 - La sauvegarde de la distillerie
 - Agrandissement du Musée de la Grande Chartreuse

Les ‘●’ correspondent à des sous rubriques. Chacune des sous-rubriques comporte un paragraphe introductif.

La sous-rubrique « Un patrimoine exceptionnel » fonctionnera à partir d’une carte interactive, permettant au visiteur du site de mieux situer le territoire et de voir où se situe chaque éléments. Le curseur pointé sur l’un des éléments de la carte entraînera l’ouverture d’une fenêtre contenant l’article correspondant.

Les ‘o’ correspondent à des articles (cf. **Annexe 3**, Projet de contenu des articles) Ces articles sont délibérément courts afin de ne pas décourager les lecteurs, et sont accompagnés d’images ou de photographies. Pour la recherche iconographique, le concours de l’association locale PhotoSom a été sollicité.

Ainsi, au delà d’un important travail de méthodologie, d’organisation et enfin, de familiarisation avec l’outil SPIP, cette étude a donné lieu à une grande réflexion sur le développement territorial. L’étude des gorges du Guiers Mort a soulevé des problématiques inhérentes à tout projet de développement. Aussi, le contexte (milieu associatif) dans lequel s’est déroulé ce stage a de lui-même posé la question de la participation sociale dans le cadre de politiques de développement.

3 Développement local et participation sociale

Dès le début de ce stage, une question de fond s'est présentée. L'étude des gorges du Guiers Mort s'est révélée une étude de cas de développement local. D'autre part, le fait de travailler dans le cadre de l'association des Amis du PNR de Chartreuse a naturellement orienté la réflexion vers les missions et le rôle joué par une telle association sur un territoire. Suite à l'étude systémique du territoire des gorges du Guiers Mort à travers son patrimoine, les projets et les acteurs qui l'animent, s'est posée de façon évidente la problématique de la participation des habitants et autres acteurs associatifs dans les débats et la mise en œuvre de projets de développement local.

3.1 Les enjeux du développement local

3.1.1 Historique et définition :

Le concept est apparu en France au milieu des années 1960 en réaction aux pratiques dirigistes de l'aménagement du territoire, géré de façon centrale depuis la capitale et fondé sur des logiques sectorielles (économie, transport, services sociaux,...). Quand l'Etat, au début des années 1960, veut mener une ferme politique d'aménagement du territoire, il développe d'abord une critique vigoureuse du maillage territorial hérité de la révolution, celui des départements, qui semblait inadéquat pour une grande action nationale. Les Régions sont créées en vue de « brouiller » ce maillage.

La vision « descendante » de l'Etat, l'Etat régalien (où les décisions sont prises en haut lieu sans concertation avec les populations concernées), est contestée au début des années 1970 par de nombreux acteurs locaux qui considèrent que le développement d'un territoire doit prendre en compte les besoins et les aspirations de ses habitants : c'est le développement par en bas prôné par le « mouvement des Pays ».

La loi Voynet du 25 juin 1999 sur l'aménagement du territoire réactualise la loi Pasqua (1995) avec l'identification de pays comme « territoires de projet ». Pour mieux cerner la notion de développement local, on peut citer une définition qui fait date : *"Le développement local n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se propager au*

niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles" (États généraux des Pays, Mâcon, juin 1982).

Les lois Defferre de 1982-1983 de décentralisation, donnent plus de responsabilités aux collectivités territoriales pour mener des projets locaux et une politique d'aménagement plus pertinente car adaptée à chaque territoire. La fin des années 1990 a été marquée par une série de réformes importantes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Elles correspondent à des logiques nouvelles reposant sur la prise en compte des territoires vécus par les habitants qui, du fait de leur mobilité, rendent caducs les découpages institutionnels du passé. Cette période marque aussi la consolidation des acteurs apparus au cours des années 1980 : l'Europe, à travers la politique régionale de l'UE, les collectivités locales, les Régions. Enfin, cette période voit apparaître de nouveaux enjeux tels que le développement durable.

La décentralisation de ces vingt dernières années a permis aux collectivités territoriales de devenir des acteurs essentiels du développement territorial. L'émergence de nouveaux « territoires de projets » le montre pleinement. Aujourd'hui, après la période des pionniers, après celle des contrats de Pays, et des chartes intercommunales d'aménagement et de développement, on peut identifier environ 500 territoires de projet, dont 180 agglomérations (communautés urbaines et communautés d'agglomérations), à travers la France. En conséquence de cette décentralisation, de nouvelles dynamiques territoriales se sont créées pour mettre en place des projets, développant des stratégies intercommunales.

Aujourd'hui, en principes, le développement territorial vise l'évolution d'un territoire donné vers un mieux-être global, au moyen de démarches de projet, avec valorisation des ressources locales dans une vision à long terme. La mission du développement territorial est d'impulser, concevoir et animer des projets qui s'inscrivent dans une politique territoriale de développement durable, d'anticipation des mutations et dans une démarche de démocratie participative. Il concerne tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle,...

D'après une définition de Dominique-Paule Decoster :

« Le développement local est un processus collectif d'innovation territoriale inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en

réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels pétris d'une culture commune de projet dont la finalité est le bien-être collectif et la centralité, l'être humain. »⁴

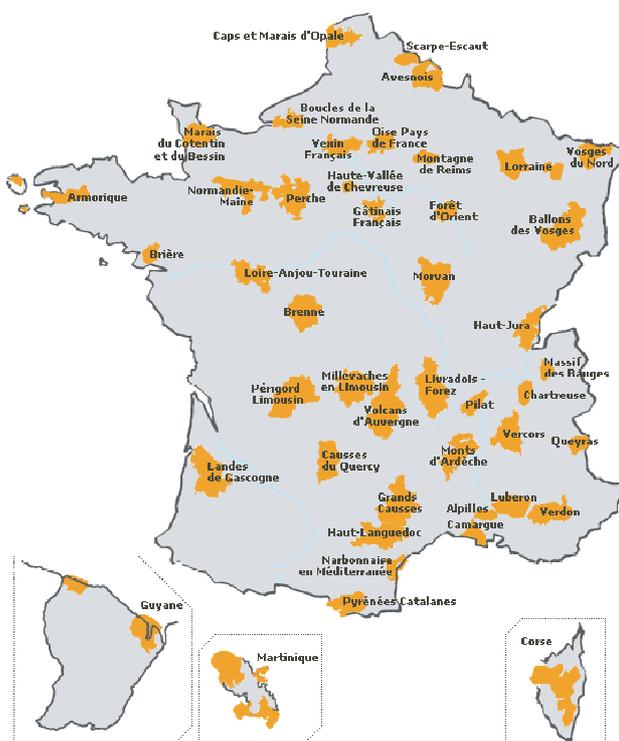
Aujourd'hui, le développement territorial ou local est au cœur du fonctionnement des collectivités locales et des réflexions des porteurs de projets, quels qu'ils soient. On est passé d'une logique « descendante », de l'Etat vers le territoire concerné, à une logique davantage « ascendante », qui met en avant les volontés propres d'un territoire et des acteurs qui l'animent. Dorénavant, les projets émanent des structures locales, et non seulement des structures hiérarchiquement supérieures.

Dès lors, se pose la question de l'implication sociale et de l'effectivité de la participation des populations dans les prises de décision.

3.1.2 Parcs Naturels Régionaux et développement territorial

Aujourd'hui on dénombre 45 Parcs naturels régionaux (43 en métropole, 1 en Guyane et 1 en Martinique). Ils représentent 13% du territoire français, 3706 communes et plus de 3 millions d'habitants.

Les 45 Parcs naturels régionaux français



(Source : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>)

⁴ Dominique-Paule Decoster, *De l'innovation au changement : principes du développement local*, in Les cahiers de l'Education Permanente, Le développement local, facteur de citoyenneté, n°8, Belgique, 1999

Les PNR ont été institués par le décret du 1^{er} mars 1967. Ce décret s'inscrit dans le contexte de prise de conscience de la fragilité de l'environnement naturel et patrimonial. En 1967, peut être classé en Parc naturel régional "le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes lorsqu'il présente un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, qu'il importe de protéger et d'organiser".

Les PNR représentent des outils d'aménagement du territoire, ils ont été d'ailleurs gérés par la DATAR jusqu'en 1971, avant de passer aux mains du nouveau ministère de l'Environnement. Mais de fait, les Parcs ont été institués en contradiction avec le contexte politique d'alors qui plaçait l'Etat comme instance « suprême » de décision et d'impulsion. En effet, dès 1966 et les « Journées de Lurs », a été affirmé qu'« *il n'y aurait de Parc régional que demandé, réclamé, par les collectivités locales intéressées [...] Ces collectivités constitueront entre elles un organisme chargé de la réalisation de leur Parc...* »⁵. Dans les années 1970, parallèlement au processus de décentralisation en cours (depuis les années 1960 et le renforcement du rôle des régions grâce à la création des circonscriptions d'action régionale), la gestion des PNR relève de moins en moins de l'autorité de l'Etat. Les Régions ont désormais l'initiative de proposition, d'élaboration de la charte, de délibération pour la création d'un Parc. Elles peuvent surtout financer leur fonctionnement. Avec les lois de décentralisation, les compétences des collectivités locales s'élargissent. Les PNR deviennent des outils de développement pour les territoires couverts, même si l'approbation des chartes relève toujours de la compétence de l'Etat. Par ailleurs, en 1983, la « loi Bouchardeau » démocratise les enquêtes publiques. Huguette Bouchardeau, Secrétaire d'Etat auprès du 1er Ministre, chargée de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, déclare : « *les Parcs naturels régionaux sont aujourd'hui des exemples remarquables d'auto-développement... Ils sont et doivent devenir plus encore des bancs d'essai pour des politiques qui s'imposeront un jour sur l'ensemble de notre pays.* »⁶

On constate donc un **renforcement progressif de l'ancrage territorial des PNR**. Ces structures sont au service d'un territoire, elles travaillent dans l'intérêt de ce dernier et de sa population. La loi Barnier de 1995 précise que les nouveaux parcs doivent impérativement

⁵ Discours de Jean-François Théry, auditeur au Conseil d'Etat, « Journées de Lurs », Septembre 1966

⁶ Extrait de *Les Parcs Naturels Régionaux : 40 ans d'histoire*, publication de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Août 2007.

être gérés par des syndicats mixtes ouverts (c'est-à-dire comprenant des représentants socioprofessionnels du territoire (chambres consulaires, organismes socioprofessionnels...et des établissements publics)).

La première étape pour la création d'un PNR consiste à déterminer le périmètre du territoire du futur parc. Un ou des conseiller(s) régional(aux) concernés ont la responsabilité de cette procédure. Puis, il s'agit d'élaborer une charte. Par délibération, la Région charge un organisme local (groupement de collectivités ou association) de la rédiger. Ensuite, le dossier est transmis au Préfet de Région puis au Ministre chargé de l'Environnement pour un classement en PNR. La constitution d'un Parc a une origine territoriale précise et implique les acteurs locaux, seule l'approbation revient à l'Etat.

Un PNR est géré par un syndicat mixte qui regroupe au minimum la ou les région(s) et les communes de son territoire (élus, conseil d'administration). Les départements sont aussi souvent représentés. Il fait appel par ailleurs à divers conseils dans lesquels interviennent les acteurs économiques locaux, les partenaires associatifs, et il se dote d'un conseil scientifique. D'autre part, pour le fonctionnement du PNR, le syndicat mixte dispose d'un budget et recrute un bureau, soit un directeur et une équipe permanente (25 à 30 personnes en moyenne).

Le Parc naturel régional de Chartreuse est, conformément à la loi, géré par un syndicat mixte, chargé de la mise en œuvre de la charte. Ce dernier est administré par un Comité syndical, organe délibérant chargé des affaires importantes du Parc, composé de représentants de la Région, des départements de l'Isère et de la Savoie et des communes répartis en collèges.

D'autre part, le Comité syndical définit les pouvoirs qu'il délègue au Bureau, celui-ci assurant la gestion courante du Syndicat.

Une troisième instance, le Conseil de massif a pour rôle de fédérer les acteurs associatifs et socioculturels autour du Parc naturel régional de Chartreuse. Il est constitué de deux collèges :

- Le Collège des Associations:
 - Association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse
 - Association pour la Gestion de la Faune et de la Chasse sur le Massif de Chartreuse
 - Avenir de l'Agriculture en Chartreuse

- Groupement des Hôteliers, Restaurateurs et Hôteliers de Plein-air du Massif de Chartreuse. --
- Groupement des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Chartreuse
- Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse

- Le Collège des membres associés

- Chambre de commerce et d'industrie -ONF
- Chambre d'agriculture d'Isère et de Savoie -CAUE
- Chambre des métiers -Conservatoire départemental du patrimoine
- CRPF naturel

Enfin le Conseil scientifique du Parc naturel régional de Chartreuse représente un appui au syndicat mixte et peut être saisi pour des avis de spécialistes. De même, le Comité consultatif de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (réuni tous les deux ans) gère le fonctionnement de cette dernière.

Il apparaît donc que les PNR se veulent ancrés dans un territoire et veulent agir au plus près des préoccupations locales. Ils souhaitent impliquer les habitants dans leur travail. La multiplication du nombre de PNR souligne la croissante prise en compte des spécificités des territoires dans la mise en œuvre des politiques publiques et des modalités de développement.

3.2 Les Gorges du Guiers Mort, moteur du développement local ?

3.2.1 Des acteurs et des projets

Seul, le diagnostic du territoire des Gorges du Guiers Mort (étude de terrain, observation) ne présente pas le site comme un centre d'animation locale. Seuls le Monastère de la Grande Chartreuse et son Musée drainent des flux touristiques importants au cœur même des gorges qui semblent alors se limiter à un lieu de passage. Pourtant les gorges se caractérisent par leur grande richesse d'un point de vue patrimonial. Or celle-ci n'est que peu apparente si l'on ne prend pas le temps de s'y arrêter. Si l'aspect spectaculaire du site, la richesse de son patrimoine naturel, semble évident, il n'en est pas de même de l'ensemble des vestiges laissés au cours des mille dernières années par les Pères Chartreux. Les multiples

ponts anciens (datant du XVIème siècle pour la plupart) sont dissimulés au fond des gorges voire enfouis sous une épaisse végétation, et sont rarement signalés. Quant aux ruines de l'histoire industrielle plus récente, rien ne permet à priori de comprendre de quoi il s'agit.

Pour cette étude, on comprend combien la problématique centrale est apparue de façon évidente, à savoir : *comment expliquer qu'un site riche d'un tel potentiel ne fasse pas l'objet d'une réelle valorisation et ne suscite la mise en œuvre d'un grand projet de développement local ?*

Néanmoins, **l'étude approfondie du site révèle une réelle animation projective, des souhaits, des implications et de nombreux débats autour des gorges du Guiers Mort.** Cette animation n'est que peu visible sur le terrain, quoique des projets soient en cours de réalisation (sentier du Pont Perent et chantier de la distillerie).

De nombreux acteurs sont présents sur le territoire et s'expriment sur le devenir des gorges du Guiers Mort. Ces derniers peuvent être classés en trois catégories :

- acteurs institutionnels
- groupes organisés : associations et entreprises locales
- individuels

Cette « animation projective » s'exerce sur trois thématiques ou trois domaines d'intervention sur le territoire. Il en découle des questions majeures sur les potentialités de développement local sur le site des gorges du Guiers Mort :

1-Sécurité et praticabilité de la route

Comment concilier le cachet de la route touristique de montagne de la route D 520 b et les impératifs de sécurisation du principal axe routier d'accès à la haute Chartreuse, fréquemment emprunté par des camions ou des cars ?

2-Sauvegarde et entretien du patrimoine bâti

Comment satisfaire les besoins de travaux de restauration de nombreux monuments historiques, qui pour l'essentiel sont la propriété de l'Etat (ONF)?

3-Valorisation touristique

Comment conduire des projets de valorisation ayant des retombées économiques sans dénaturer les lieux ?

Comment préserver la quiétude des moines autour du monastère de la Grande Chartreuse, tout en développant une offre de tourisme culturel dans les gorges du Guiers Mort ?

L'étude du site a donc mis à jour **cinq grands projets** le concernant ou l'ayant concerné :

- Un projet abandonné : l'implantation d'une micro centrale hydro électrique
- Un projet « permanent » : La sécurisation de la D520 b
- Un projet de longue date : cheminement continu reliant les communes de Saint Pierre de Chartreuse et de Saint Laurent du Pont
- Une réalisation en cours : sentier pédestre familial du Pont Saint Bruno au Pic de l'Œillette
- Un projet conflictuel : Sauvegarde et ouverture au public de l'ancienne distillerie des Pères Chartreux de Fourvoirie.⁷

Cette « intensité projective » suggère que le territoire des gorges du Guiers Mort pourrait être au cœur d'un important projet de développement local et touristique global. Néanmoins, aujourd'hui le site ne représente pas un moteur de développement, pour aucune des communes portes (Saint Laurent du Pont et Saint Pierre de Chartreuse). Les différents projets font débat depuis plus de dix ans pour la plupart, mais la situation est restée la même. Finalement, ce sont surtout les éléments patrimoniaux fragiles qui souffrent le plus de cette inertie.

Toutefois, les années 2007-2009 se présentent comme une période charnière. L'urgence de travaux de rénovation se fait de plus en plus forte, surtout concernant l'ancienne distillerie des Chartreux. De plus, la commune de Saint Laurent du Pont affirme une nette volonté de mettre en valeur le patrimoine des gorges, en vue de satisfaire une demande touristique notamment, en termes de sites de visites et de promenades. La réhabilitation en cours du sentier du Pont Pérent au Pic de l'Œillette constitue peut-être le commencement d'une plus vaste entreprise de rénovation et de mise en valeur du patrimoine des gorges... Dans tous les cas, il apparaît de façon évidente que les gorges du Guiers Mort pourraient

⁷ L'ensemble de ces acteurs et de ces projets sont présentés en détail dans l'étude fournie aux Amis du Parc naturel régional de Chartreuse.

représenter un moteur de développement local, d'autant plus que le site bénéficie d'ores et déjà d'une réelle notoriété grâce à l'attractivité du Monastère et du Musée de la Grande Chartreuse. D'autre part, en tant que lieu de passage pour accéder au cœur du massif et à ses stations touristiques, le site dispose d'un potentiel considérable en terme de nombre de visiteurs.

Dès lors, il convient de se pencher sur les raisons qui expliquent la non émergence d'un réel projet global de développement local.

3.2.2 Des difficultés

L'étude systémique des gorges du Guiers Mort a mis en évidence **une situation complexe où de nombreux facteurs contribuent à freiner la mise en œuvre de projets de développement.**

Ces facteurs sont de différents ordres :

- Caractéristiques physiques du site : elles impliquent des aménagements lourds, complexes et coûteux.
- Question de la propriété : les porteurs de projets ne sont pas propriétaires et n'ont donc pas tous les droits pour intervenir sur le site. L'ONF qui est propriétaire a d'autres priorités et occupations.
- Sécurité et responsabilité : l'ONF et les communes portes se partagent la responsabilité de tout événement sur le site des gorges du Guiers Mort. La question de la sécurité est centrale et pose de nombreuses difficultés compte tenu des caractéristiques physiques du site.
- Difficultés de financement : les sommes nécessaires pour l'ensemble des projets sont considérables, et contribuent à ralentir leur mise en œuvre.⁸

D'autre part, cette étude a porté sur les jeux d'acteurs à l'œuvre concernant ce site. Elle a révélé un dernier facteur compliquant ou contribuant à compliquer la situation. En effet, un grand nombre d'acteurs est impliqué sur ces projets. Tous ont des fonctions, des rôles, des volontés différentes. **L'émergence d'une vision commune et d'un consensus n'est pas aisée et ralentit l'avancée des projets.** Cette étude a permis de dégager **six logiques d'actions** à l'œuvre sur le territoire des gorges du Guiers Mort :

⁸ Cf. Rapport fourni aux Amis du Parc naturel régional de Chartreuse.

- logique administrative et légale
- logique économique
- logique politique
- logique carriériste
- logique sociale
- logique personnelle (voire passionnelle).⁹

Ainsi, il apparaît que différents intérêts peuvent se compléter ou se contredire, impliquant différentes structures ou personnes, animant sans cesse les débats mais ne faisant que très peu évoluer la situation... Enfin, une nouvelle question peut être soulevée, celle de la volonté des populations et de leur participation à ces débats.

3.2.3 Le Guiers Mort et la participation sociale

Le principe même du développement local consiste **être à l'écoute des volontés de la base sociale, de la population en vue du développement économique et du bien-être d'un territoire**. La spécificité des gorges du Guiers est d'être situées entre deux communes, à leurs périphéries, et surtout d'être inhabitées. Finalement les populations des deux communes ne sont pas directement impliquées par le devenir des gorges du Guiers Mort. Cependant ces dernières représentent le lieu et les traces d'une histoire commune, fortement présente dans les esprits et récente (cf. Fourvoirie). Il s'agit d'autre part d'un site dont la population est fière de la beauté et du caractère emblématique. L'étude a révélé un réel attachement affectif aux gorges, lié à l'attachement dû aux Chartreux.

Les projets de cheminement et de sauvegarde de la distillerie émanent directement de la population, dans la mesure où ils sont proposés par de fortes personnalités qui agissent individuellement ou se regroupent en associations. Ce n'est que plus tard que ces projets sont éventuellement repris par des organismes institutionnels. Dans ce sens, la population ou du moins des personnes issues de cette base sociale participent à l'animation et sont à l'origine des projets de développement local. Toutefois, **les modalités et la mise en œuvre de ces projets relèvent uniquement de la compétence de certaines structures et des communes**. Et à ce stade, on constate que la population n'est plus consultée. Ni sondages, ni enquêtes publiques n'ont été menées concernant les projets sur les gorges du Guiers Mort, à

⁹ Ces logiques d'actions sont détaillées dans le dossier fourni aux Amis du Parc naturel régional de Chartreuse.

l'exception du projet de micro centrale au début des années 2000. Seules les personnes se regroupant en association organisent des débats et sont écoutées à l'occasion de prises de décision.

Sur les gorges du Guiers Mort, trois associations s'expriment :

- Les Amis du Parc naturel régional de Chartreuse
- Les Ouvriers de Fourvoirie et des gorges du Guiers Mort (chantier de sauvegarde de l'ancienne distillerie)
- La Vertevelle (publications sur la Chartreuse, réalisation d'expositions,...)

Les associations s'affirment et se positionnent en tant que représentantes de la population locale et de ses intérêts. Elles se veulent des portes voix auprès des élus et organismes locaux. Tant que les projets de valorisation du site qu'elles portent ne rencontrent pas d'oppositions affirmées de la part des habitants, on considère qu'il existe un « consensus tacite ».

Le PNR, de par son mode de fonctionnement est à l'écoute des souhaits et revendications portées par le secteur associatif. Ses actions sont appréciées de la population qui pense majoritairement que sa présence sur le territoire constitue un atout. Toutefois, dans les faits, les représentants associatifs sont assez peu sollicités par le Parc.

3.3 Bilan

3.3.1 Parcs Naturels Régionaux et participation sociale

Comme évoqué plus haut (3.1.2), les syndicats mixtes gérant les PNR affirment souhaiter une réelle implication de la population concernée.

Laurent Boithias, dans son étude sur la « gouvernance et la participation dans les PNR »¹⁰, souligne l'évolution des préoccupations des Parcs sur ce sujet. Jusqu'en 1983, les chartes n'évoquent que très rarement le besoin de travailler de manière concertée avec les acteurs locaux et la population. Puis, la nécessité de la participation est de plus en plus présente. Aujourd'hui, la majorité des chartes exprime cette nécessité et l'importance d'intégrer la population dans le travail du PNR, faisant parfois explicitement référence à la notion de « démocratie participative ». Mais qu'en est-il dans les faits ?

¹⁰ Laurent Boithias, *Gouvernance et participation dans les Parcs Naturels Régionaux*, synthèse de l'étude conduite pour la Confédération des Amis des Parcs Naturels Régionaux, Institut de Géographie Alpine de Grenoble, février-août 2007

Dès les « Journées de Lurs » en 1966, on a émis l'idée que les Parcs doivent s'appuyer sur deux structures équilibrées :

- l'une regroupant les collectivités,
- l'autre regroupant des habitants et usagers.

Cette deuxième structure doit permettre la participation de la population, en 1966 on proposait déjà de créer des associations qui joueraient le rôle d'intermédiaires : les « Amis des Parcs ». En effet de telles associations se sont multipliées. Certaines ont été créées avant les PNR, afin de promouvoir et de défendre la création d'un Parc sur un territoire. Mais pour les élus des syndicats mixtes de gestion des Parcs, ces associations, bien que tolérées, sont souvent apparues comme des concurrentes qui revendiquaient un droit de regard, voire d'ingérence dans la gestion des PNR. Peu d'associations d'Amis de Parcs ont réellement été investies de missions particulières par les PNR. Ainsi en apparence, la participation sociale est pratiquée par les syndicats mixtes gestionnaires, mais dans les faits, les associations (constituées de bénévoles) sont le plus souvent laissées à l'écart.

Même suite à leur regroupement en Confédération des Amis des Parcs en 1979, ces associations ne sont pas parvenues à renforcer leur présence et leur rôle, même si elles ont continué à mener ponctuellement des réflexions et actions intéressantes. Entre 1992 et 2005, la Confédération est quasiment restée inactive...

Toutefois, la Fédération des Parcs naturels régionaux constate en 2006 que les Parcs tests (retenus pour une enquête sur le rôle des délégués communaux) « considèrent que la population (du Parc) ne se sent pas concernée par le Parc ». En règle générale, la participation directe des habitants et usagers apparaît comme un échec. Cette dernière n'a lieu qu'indirectement grâce à la présence d'élus au conseil d'administration, et par la multiplication des enquêtes publiques, mais ce seulement sur des questions précises.

En Chartreuse, dès sa création, le Parc a lancé une initiative remarquée de l'ensemble des PNR en instaurant un fonctionnement grâce à un « comité stratégique paritaire », composé à 50% d'élus du Syndicat mixte, et à 50% de représentants associatifs. Ce modèle a rapidement montré ses limites et a été abandonné au bout de cinq ans environ. Par ailleurs, un système de « commissions » (commission « projet », « tourisme », environnement »,...) dans lesquelles étaient représentées les différentes associations a lui aussi périclité en 1998. Si bien que petit à petit, la participation dans le PNR de Chartreuse, qui au départ se montrait particulièrement ambitieux et novateur sur cette question, est devenue de plus en plus

restreinte. De plus, dans les faits, le collège des associations n'existe pas, ce dernier n'est pas structuré, aucune réunion n'est organisée...

Pour pallier à ce manque, une « plateforme environnement a été créée, regroupant les grandes associations environnementales départementales et régionales (FRAPNA¹¹, AVENIR¹²,...). L'association des Amis du PNR de Chartreuse a obtenu il y a quelques mois sa participation à cette « plateforme », bien qu'elle ne soit pas à proprement parler spécialisée en Environnement.

Finalement, on constate que dans les faits, dans le PNR de Chartreuse, les démarches participatives sont plutôt restreintes. Le PNR ne sollicite que très peu les associations du territoire, chacune d'elles travaillant de son côté. Il n'existe pas de réel espace de réflexion collective, même si le PNR répond généralement aux demandes de subventions ou de soutiens formulées par les représentants associatifs.

Cependant, le renouvellement récent de la charte (printemps 2008) et le changement de directeur laisse présager que les rapports entre le PNR et le secteur associatif vont évoluer vers plus d'échanges.

3.3.2 Pour un développement local réussi

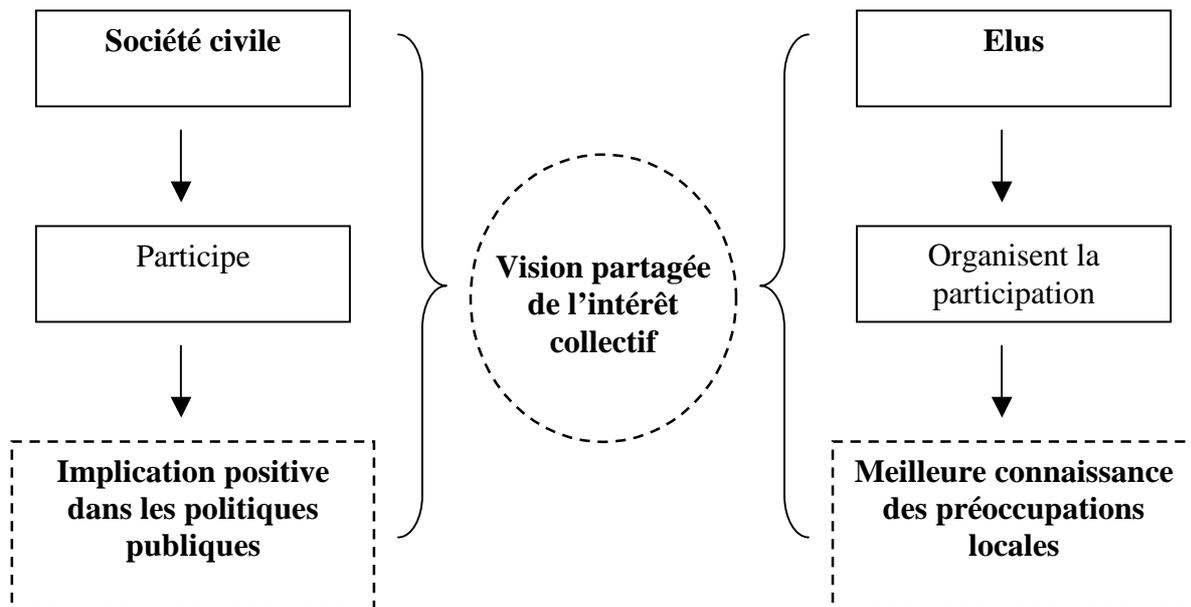
Il apparaît de façon évidente que tout projet de développement local est d'autant plus réussi qu'il bénéficie de l'appui des associations et des habitants. L'intérêt de ces projets consiste en ce qu'ils sont en mesure de représenter des vecteurs de lien social par la défense d'une identité, d'une cause commune, la valorisation d'une histoire commune,... L'entente entre les acteurs politiques, institutionnels et économiques locaux et indispensable mais l'appui de la base sociale pour laquelle ces derniers travaillent l'est certainement encore davantage.

Les acteurs du développement local, comprenant les décideurs et les structures techniquement compétentes, doivent favoriser l'émergence d'une vision commune du territoire, de ses spécificités et de son devenir. La participation, à terme, permet de renforcer la légitimité des structures publiques et ainsi d'améliorer l'intervention publique.

¹¹ Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

¹² Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables

Schéma des enjeux de la participation (Laurent Boithias) :



Laurent Boithias résume ainsi le triple enjeu de la participation sociale pour les collectivités :

- « - Inviter les citoyens à passer d'une mobilisation négative fondée sur la défiance vis à vis du fait politique à une mobilisation positive fondée sur son implication dans l'action publique,
- déterminer avec la population et la société civile organisée une vision partagée de l'action publique,
- connaître précisément les attentes de la population et répondre au mieux à leurs préoccupations. »

L'étude du cas des Gorges du Guiers Mort a permis de mettre en lumière trois enjeux majeurs et concrets en vue de l'aboutissement de projets de développement local consensuels et porteurs :

- **Travail sur l'identité locale** : respect des spécificités du territoire et de l'identité de la population, afin que cette dernière puisse se reconnaître dans les choix mis en œuvre et les soutenir.
- **Concertation** : implication de l'ensemble des acteurs concernés du territoire et des populations en vue de l'émergence d'une vision partagée.
- **Communication** : Information des habitants et usagers par les puissances publiques des projets, volontés, besoins ; écoute des projets, volontés, besoins exprimés par les populations et leurs représentants.

Dans le cas des gorges du Guiers Mort où la situation tend à stagner, il semblerait qu'une forte implication des populations pourrait aider à faire avancer les projets. Toutefois, il semble judicieux de s'interroger sur l'inaction, le silence, de la base sociale, mises à part les quelques personnes fortement impliquées notamment dans le cadre d'associations. Peut-être qu'au fond la population ne souhaite pas voir se transformer ce patrimoine. Le site des gorges du Guiers Mort exerce une fascination certaine tel qu'il est aujourd'hui, et peut-être qu'il n'existe pas de réelle volonté de lui redonner vie puisque son ensemble appartient au passé. Enfin, nombre de personnes invoquent la vanité de tels investissements par rapport à d'autres nécessités (vie économique, sociale, quotidien,...).

3.3.3 Préconisations aux Amis du Parc naturel de Chartreuse

Le problème majeur dans cette situation est donc l'ignorance dans laquelle se trouvent les porteurs de projets quant à ce que l'on pourrait appeler la « volonté générale ». Les associations prétendent représenter cette dernière mais le font-elles réellement ?

L'association la Vertevelle, qui édite de nombreuses brochures et livres sur des thématiques précises du territoire de la Chartreuse semble bénéficier d'une certaine notoriété. L'écrivain locale est connue des habitants, ainsi que ses écrits qui sont généralement fort appréciés. Il semble toutefois qu'on ne peut pas en dire autant de l'association des Ouvriers de Fourvoirie. Cette dernière, créée en 2005, s'est attachée à la sauvegarde des ruines de l'ancienne distillerie, puisqu'aucun acteur institutionnel ne prend d'initiative sur ce patrimoine fortement menacé et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1993. On lui reproche souvent de s'être approprié le site sans consultation, et d'avoir pris l'initiative de travaux dangereux et irrespectueux du bâtiment. L'intervention de cette association s'est déroulée sans l'approbation officielle des instances en charge du bâtiment. L'association a par ailleurs agit sans réelle campagne d'information des habitants. Même si aujourd'hui on semble largement saluer cette initiative qui a permis une réelle prise en considération de ce patrimoine, on demeure méfiant vis à vis des actions des Ouvriers de Fourvoirie.

Ainsi il semble qu'une association telle que les Amis du Parc naturel régional de Chartreuse ait un véritable **rôle de médiation** à jouer sur le terrain, entre les habitants du territoire, et les institutions. Il semble manquer, sur le territoire étudié, un interface qui assurerait le lien et la communication entre deux modes de présence sur le territoire.

Le syndicat mixte gestionnaire du Parc devrait par ailleurs donner plus d'importance à ces associations partenaires dans le but de mieux appréhender la base sociale pour laquelle il travaille.

On peut aussi reprocher aux Amis du Parc de maintenir une certaine distance avec la population, du fait d'une activité trop ponctuelle et irrégulière, et peut-être aussi trop « intellectuelle » ; par cette dernière remarque il faut entendre éloignée des préoccupations sociales primordiales. L'association doit travailler à resserrer ses contacts avec la population et à renforcer son ancrage social et territorial.

Suivent quelques préconisations afin d'améliorer et de renforcer le rôle de l'association sur le territoire :

-Renforcer sa présence sur le territoire en développant un programme de communication efficace et régulier (presse, prospectus, affichage,...)

-Réaffirmer son rôle auprès des institutions locales : mairies, PNR, ...

-Développer un rôle d'« informateur » et de « sensibilisateur » de la population des projets en cours et futurs concernant le territoire de la Chartreuse. Pour ce faire plusieurs moyens sont possibles :

- publication d'articles de presse
- mise à jour régulière du site Internet
- rédaction d'une newsletter régulière
- continuer et multiplier les « Rendez-vous en Chartreuse »

-Se montrer à l'écoute des revendications individuelles, via une adresse mail, l'instauration d'un forum sur le site Internet, l'ouverture d'une permanence régulière.

-Continuer le travail en cours dans le cadre du réseau sud-est de la Confédération des Amis des Parcs naturels régionaux.

Evidemment la mise en œuvre de ces préconisations est difficile puisque l'association ne compte que sur l'activité de bénévoles. Mais elle apparaît indispensable en vue du développement d'une réelle politique de participation sociale au sein du PNR de Chartreuse.

Conclusion

Ce stage a représenté pour moi l'opportunité de mener une réflexion sur trois mois, de prendre le temps d'observer, de me documenter, de rencontrer des personnes, et de réfléchir aux nombreuses questions qui m'ont intéressées pour cette étude.

Cependant, l'aspect négatif de ce stage réside dans le fait que travaillant pour une association qui ne compte aucun salarié, je n'ai pas eu l'occasion de m'insérer dans une équipe, et de m'enrichir d'une expérience au sein d'une entreprise. Mais d'autre part, dans ce contexte de travail j'ai pu bénéficier d'une réelle liberté et d'une grande autonomie. Mon maître de stage a exprimé une obligation de résultat, mais aucune obligation de moyen quant à mon travail, j'ai donc pu m'organiser à ma guise. J'ai beaucoup apprécié de travailler dans ce climat de confiance. Il m'a d'ailleurs semblé très intéressant d'apprendre à organiser mon travail dans le temps. J'ai appris à me fixer des objectifs chaque fin de semaine pour la semaine suivante, et en général je suis parvenue à les respecter.

Mes principales difficultés ont été produire un rapport clair et synthétique de l'abondance des données recueillies... D'autre part je regrette d'avoir manqué de méthode notamment pour la réalisation du diagnostic et pour la réalisation de cartes. Les limites de la formation en MST me sont apparues dans toute leur ampleur durant ce stage où j'ai dû avancer seule.

Enfin ce stage a tout à fait pris sa place dans mon projet professionnel puisqu'il m'a permis de mener une réflexion sur ce qui, je l'espère, fera l'objet même de mon travail. J'envisage de travailler au développement local dans le cadre de collectivités territoriales ou de structures de type PNR, en tant que chargée de mission patrimoine ou tourisme. Cette étude m'a donc permis de prendre du recul et d'analyser les enjeux qui me concerneront directement par la suite. J'ai appris que le développement local devait concrètement impliquer les populations. Ainsi, même si les débats peuvent prendre plusieurs années, l'essentiel est de fédérer acteurs et habitants d'un territoire en vue de permettre l'émergence d'une vision commune et de projets de développement durable. A l'heure du bilan, je pense que ce travail constituera un point fort dans ma formation et me sera utile à l'avenir, sur le plan des questionnements et de la sensibilité que j'ai appris à développer concernant le territoire de la Chartreuse mais que je pourrai appliquer à tout autre terrain. Enfin, ce stage représente pour

moi une transition pertinente entre la MST et le Master 2 professionnel « Ingénierie du développement territorial » que je m'appête à suivre à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble en 2008-2009.

Table des annexes

Annexe 1 : Présentation du Projet « L'eau, entre mémoire et devenir »	p.45
Annexe 2 : Affiche du concours photographique	p.46
Annexe 3 : Projet de contenu des articles	p.47

Annexe 1 : Présentation du projet « L'eau entre mémoire et devenir »

Extrait du site Internet : www.amisdesparcs.fr/eau

« L'EAU, ENTRE MEMOIRE ET DEVENIR 2008 – 2012 »

Une initiative des Associations d'Amis des Parcs Naturels Régionaux du Sud Est

Les évolutions sociodémographiques et économiques ainsi que les évolutions climatiques mettent en question la pérennité et la qualité de l'approvisionnement en eau. La rapidité et l'ampleur des changements initiés par l'homme, conjugués avec les conséquences, désormais nettement perceptibles, du changement climatique nécessitent une prise de conscience et un engagement concret des pouvoirs publics et des citoyens/usagers.

Les Parcs naturels régionaux du Sud Est sont concernés à un double titre par ces questions :

- ▶ Tout d'abord pour des raisons géographiques. Incluant souvent des parties montagneuses jouant un rôle de « tête de bassin », les PNR du Sud Est contribuent largement à l'approvisionnement en eau des zones en aval
- ▶ Ensuite, en tant que PNR « territoires d'expérimentation », ils devraient jouer un rôle pilote tant en ce qui concerne l'élaboration de solutions techniques innovantes que en matière de sensibilisation citoyenne des acteurs territoriaux et des populations.

Les Associations d'Amis des Parcs Naturels Régionaux apportent leur appui aux projets de leurs Parcs, et prennent l'initiative d'actions complémentaires ou d'accompagnement. A l'occasion du 40ème anniversaire de la création des Parcs Naturels Régionaux, sous l'égide de la Confédération des Amis des Parcs Naturels Régionaux de France, les Associations du Sud Est engagent une action pluriannuelle sur le thème de l'eau. Il s'agit, pour chaque Association, d'envisager, en fonction de sa situation propre et de ses priorités, des actions visant à :

- ▶ Sensibiliser des publics ciblés sur le rôle de l'eau dans la constitution du patrimoine naturel, culturel et socio économique, afin que soit mieux perçu son rôle pour l'avenir ;
- ▶ Promouvoir des actions, à tous niveaux, susceptibles de préserver la ressource en eau et son rôle pour la qualité de vie et pour la biodiversité ;
- ▶ Inventer des formes de sensibilisation et d'échanges propres à développer la responsabilité individuelle et collective.

Les actions pourront prendre les formes les plus diverses : expositions, conférences, initiatives de terrain, productions d'études, de documents.... Elles peuvent se situer sur les registres les plus divers : patrimonial, naturaliste, scientifique, citoyen. Il serait souhaitable que certaines réalisations ou initiatives puissent faire l'objet d'échanges avec d'autres Associations d'Amis des PNR, ou d'autres partenaires intéressés.

Annexe 2 : Affiche concours du photographique

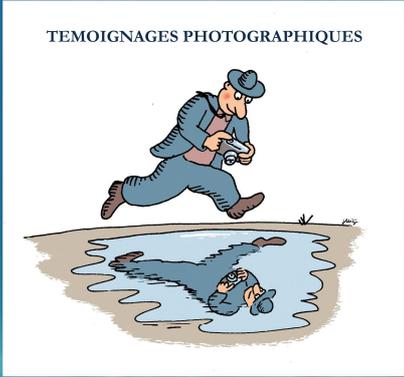
ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

L'EAU

COLLECTE DE CLICHES NUMERIQUES PAR INTERNET

1er juillet - 30 novembre 2008

TEMOIGNAGES PHOTOGRAPHIQUES



ENTRE MEMOIRE ET DEVENIRS
REGARDS SENSIBLES, REGARDS CITOYENS

Association des Amis du Parc des Monts d'Ardeche
Association des Amis du Parc de Corse
Fédération des amis et usagers du Parc du Vercors
Association des Amis du Parc de Chartreuse
Rassemblement des associations pour le parc naturel régional des Alpilles
Lubéron Nature
Association des Amis du Parc du Verdon
Groupement pour la Promotion et l'Expansion du Nyonsais Baronnies

UNE INITIATIVE DE LA
CONFEDERATION DES AMIS
DES PARCS NATURELS
REGIONAUX DE FRANCE

ET DES ASSOCIATIONS D'AMIS
DES PARCS REGIONAUX
DU SUD EST

Renseignements et téléchargement des clichés :
<http://www.amisdesparcs.fr/eau/>

Annexe 3 : Projet de contenu des articles

- Les territoires en images et en projets
 - La Chartreuse
 - L'eau en Chartreuse
 - Téléchargez votre cliché
 - Consultez l'album photo
 - Le site Web des Amis du Parc de Chartreuse
 - Le Guiers Mort dans tous ses états
 - Un patrimoine exceptionnel (carte)
 - Fourvoirie
 - Le monastère de la Grande Chartreuse et ses abords
 - Les ponts anciens
 - Le Grand Logis
 - Le Guiers Mort : des projets et des acteurs
 - Le sentier de ripaille
 - Le sentier du Pont Pérent au Pic de l'Œillette
 - La sauvegarde de la distillerie
 - Agrandissement du Musée de la Grande Chartreuse

Rubrique « Un patrimoine exceptionnel »

Introduction

Les gorges du Guiers Mort sont bien plus qu'un espace naturel grandiose...Elles représentent un sas d'entrée majestueux au cœur du massif de la Chartreuse. Le long d'une dizaine de kilomètres, reliant les communes de Saint Laurent du Pont à Saint Pierre de Chartreuse, elles sont l'écrin naturel d'innombrables vestiges laissés par les Pères Chartreux depuis leur arrivée en 1084.

Carte interactive

Article Fourvoirie :

Hameau de Saint Laurent du Pont, Fourvoirie est la porte d'entrée du « Désert de Chartreuse » et le meilleur passage pour se rendre au monastère. Fourvoirie a longtemps été un centre d'activité industrielle majeur pour le massif.

Sur la rive droite du torrent, dès le 17^e siècle, les Chartreux ont développé une intense activité métallurgique, comme en témoignent encore aujourd'hui les ruines d'anciennes forges.

Sur la rive gauche du Guiers Mort, les Chartreux avaient bâti une grange qui a longtemps servi d'obédience (entrepôt). Suite à la fermeture du haut-fourneau situé sur l'autre rive, en 1862, les Chartreux ont transformé ces bâtiments en distillerie de la célèbre liqueur. Mais en 1935, elle a été détruite par un glissement de terrain. Les ruines sont toujours visibles mais fortement menacées. Aujourd'hui, la liqueur est distillée à Voiron.

Le monastère de la Grande Chartreuse et ses abords :

A hauteur du Pont Saint Pierre, une route mène au lieu-dit la Correrie. Quelques 500m plus haut, se trouve le Monastère de la Grande Chartreuse, maison mère de l'ordre des Chartreux, fondé à partir de 1084 par Saint Bruno et ses six compagnons. Quant aux bâtiments de la Correrie, ils avaient pour fonction de protéger le recueillement des Pères en y logeant les frères convers, les invités, les étrangers et les serviteurs. Depuis 1957, il renferme le Musée de la Grande Chartreuse.

Les ponts anciens

Des voies d'accès au monastère ont été aménagées au fil du temps. Une dizaine de ponts édifiés par les Chartreux ont permis, et certains le permettent encore, de franchir le Guiers Mort tout au long des gorges. Aujourd'hui, sept de ces ponts sont classés monuments historiques. Certains d'entre eux ne sont pas visibles de la route et sont assez difficiles d'accès. Datant du 16^e siècle, certains sont très menacés.

Depuis la route sont visibles les ponts à hauteur de Fourvoirie, le Pont Saint Bruno, les Pont du Grand Logis et le Pont de la Dame. Les Pont Pérent et de la Petite Vache sont facilement accessibles depuis le parking du Pont Saint Bruno.

Le Grand Logis

Le « Grand Logis » désigne aujourd'hui un lieu-dit, situé juste en aval du hameau de la Diat, sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse.

Le bâtiment du Grand Logis, situé sur la rive gauche du Guiers Mort, au dessus de la route de laquelle il n'est pas visible, est un magnifique exemple d'architecture cartusienne. Il servait autrefois d'auberge pour les gens qui n'étaient pas autorisés à séjourner au monastère, à savoir les serviteurs des hôtes du monastère, les personnes de condition inférieure et leurs montures, ainsi que les femmes ; les hommes armés y déposaient leurs armes. A côté se trouve la petite Chapelle Saint Hugues.

En contrebas, à hauteur du Pont du Grand Logis, se trouvait l'une des portes d'entrée du Désert de Chartreuse, la Porte du Grand Logis, ou Porte de l'Enclos ; l'autre se situait à hauteur du Pic de l'Œillette puis à Fourvoirie (ces dernières n'existent plus). De la Porte du Grand Logis demeurent une petite maison couverte d'essendoles qui servait de corps de garde.

Rubrique « Le Guiers Mort : des projets et des acteurs »

Introduction

Les gorges sont bien plus qu'un lieu de contemplation, elles sont un lieu d'expression à part entière. Autour de ce patrimoine, qui hélas, souffre souvent d'un état de dégradation avancé, c'est tout un monde qui s'active, qui s'anime et qui le fait vivre. Et si ces éléments patrimoniaux appartiennent au passé, de multiples personnes et projets tentent de leur donner un avenir digne de ce nom...

Tout d'abord, il y a l'Etat qui est propriétaire de l'ensemble de la forêt domaniale dont il a confié la gestion à l'Office National des Forêts. D'autre part, il y a les élus des deux communes portes et les membres du Parc naturel régional de Chartreuse qui n'ont pas manqué de remarquer la force emblématique de ce site. Aussi, les usagers, qu'ils soient habitants ou touristes, peuvent régulièrement croiser les Chartreux eux-mêmes dont les prédécesseurs ont édifié tous ces vestiges. Enfin, il y a les passionnés, souvent regroupés en associations, amoureux de la nature et du patrimoine qui s'animent incessamment autour de ce site....

Projet d'un sentier continu de Saint Laurent du Pont à Saint Pierre de Chartreuse

Il reste aujourd'hui de nombreuses traces des anciens sentiers aménagés par les Chartreux le long du Guiers Mort, depuis Saint Laurent du Pont jusqu'au pont du Grand Logis, à la Diat (commune de Saint Pierre de Chartreuse). Avec l'ouverture de la route moderne en 1856, ce tracé a par endroit été détruit et a peu à peu été abandonné. Il n'existe aujourd'hui aucun chemin balisé et sécurisé reliant les deux communes. D'où la mobilisation depuis plus de dix ans d'un certain nombre de personnes pour la réhabilitation de l'ancien chemin des Chartreux. Un projet a été proposé par deux Laurentinois avec l'aide de l'ONF et de la Maison du tourisme de Saint Laurent du Pont. Ce cheminement continu porterait le nom de « Chemin de Ripaille ».

La difficulté de ce projet réside dans ce qu'il y a beaucoup de parcelles qu'il faut soit créer, soit aménager. Ce sont des questions de financement qui en bloquent la réalisation. Pour le moment l'ensemble des acteurs s'accordent sur le fait que le projet est très intéressant mais aucun ne prend d'initiative pour le faire démarrer rapidement et dans sa globalité. Toutefois, l'une des parcelles de ce sentier correspond à la réalisation en cours mis en œuvre par la commune de Saint Laurent du Pont.

Le sentier du Pont Pérent au Pic de l'Œillette

Il s'agit d'un projet très ancien, d'une dizaine d'années environ qui a été impulsé par la commune de Saint Laurent du Pont en 2007. Ce projet s'inscrit d'autre part dans le contrat de rivière 2000-2005 mis en œuvre par le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA). Il a nécessité l'appui financier de nombreuses structures locales, départementales et régionales. Il concerne un sentier d'interprétation visant un public familial, le long du Guiers Mort. Le parcours suit un sentier de pêche existant mais par endroit difficile d'accès. L'ONF, maître d'œuvre, se charge la réhabilitation et de la sécurisation du sentier. Une personne du Parc naturel Régional travaille à l'élaboration de panneaux

d'interprétation qui présenteront le site et ses ressources naturelles, ainsi que l'utilisation qu'en ont fait les Chartreux dans le passé. La thématique choisie pour ce sentier est « Eau et mémoire vives du Guiers-Mort ». Le parcours fait 2,5 Km, environ 2h30 aller-retour.

Sauvegarde de l'ancienne distillerie

Depuis le glissement de terrain de 1935, l'ancienne distillerie des Pères Chartreux tombe en ruine. Propriété de l'ONF, le bâtiment représente une contrainte, et des dangers, il est en effet classé en zone à risque naturel élevé. Depuis 1993, l'ensemble est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Individuellement, des personnes ont fait valoir la nécessité de réaliser des travaux pour sauvegarder ce patrimoine. Les sommes à mettre en jeu pour une telle réalisation ont cependant freiné ces initiatives.

En 2005, une association s'est créée, les Oeuvriers de Fourvoirie et du Guiers Mort, qui ont alors pris l'initiative de dégager, nettoyer et consolider les ruines, avec l'aide de l'entrepreneur de travaux public local. Les enjeux liés aux questions de sécurité et de responsabilité ont quelque peu ralenti l'activité de l'association, mais, récemment, la commune de Saint Laurent du Pont s'est engagée à prendre les choses en main. Les travaux de consolidation des ruines devraient débuter en 2009 et s'échelonner sur plusieurs années. A terme, le site sera ouvert au public grâce à la réalisation d'un chemin de découverte.

Agrandissement du Musée de la Grande Chartreuse

Le célèbre Musée de la Grande Chartreuse, à la Correrie, est l'un des sites les plus visités de l'Isère. Récemment, il a lancé de vastes travaux en vue de doubler son espace muséographique. Le musée présente l'histoire et la vie cartusienne. Toutes les expositions sont réalisées sous le regard vigilant des Chartreux.

Abréviations

DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

DRAC : Direction régionale des Affaires Culturelles

ONF : Office National des Forêts

OT : Office de Tourisme

PNR : Parc Naturel Régional

PNRC : Parc Naturel Régional de Chartreuse

SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

SPIP : Système de Publication pour l'Internet Partagé

Bibliographie

Etudes, rapports :

-Laurent Boithias, *Gouvernance et participation dans les Parcs naturels régionaux*, synthèse de l'étude conduite pour la Confédération des Amis de Parcs naturels régionaux », Institut de Géographie Alpine de Grenoble, février-août 2007

-Dominique-Paule Decoster, *De l'innovation au changement : principes du développement local*, in Les cahiers de l'Education Permanente, Le développement local, facteur de citoyenneté, n°8, Belgique, 1999

Sites Internet :

-PNR de Chartreuse : <http://www.parc-chartreuse.net/>

-Patrimoine en Isère (service du Conseil Général) : <http://www.patrimoine-en-isere.fr>

-Géo-alp, atlas des Alpes françaises :

http://www.geol-alp.com/chartreuse/6_sites_ch/guiers_mort.html

-SIAGA : <http://www.guiers-siaga.fr/>

-Institut National du Développement Local : <http://www.indl.fr/>

Table des matières

Introduction	p.1
<u>1 Présentation</u>	p.3
1.1 Présentation de la structure	p.3
1.1.1 Les Amis du Parc naturel régional de Chartreuse	p.3
1.1.2 La Confédération des associations des Amis des Parcs naturels régionaux	p.4
1.1.3 Le Parc naturel régional de Chartreuse	p.5
1.2 Contextualisation géographique	p.7
1.2.1 Situation générale	p.7
1.2.2 Périmètre de l'étude	p.9
1.2.3 Le territoire « gorges du Guiers Mort »	p.10
<u>2 Etude systémique des gorges du Guiers Mort : problématique, méthodologie et résultat</u>	p.14
2.1 Commande et problématique	p.14
2.2 Méthode employée	p.16
2.2.1 Découverte du territoire	p.16
2.2.2 Les entretiens	p.17
2.2.3 Réflexion et rédaction	p.18
2.3 Présentation du résultat de l'étude	p.19
2.3.1 Rappel de la problématique de fond	p.19
2.3.2 Plan choisi	p.19
2.4 Travail sur le site Internet	p.22
2.4.1 Objectifs	p.22
2.4.2 Arborescence et contenus	p.22

<u>3 Développement local et participation sociale</u>	p.26
3.1 Les enjeux du développement local	p.26
3.1.1 Historique et définition :	p.26
3.1.2 Parcs Naturels Régionaux et développement territorial	p.28
3.2 Les Gorges du Guiers Mort, moteur du développement local ?	p.31
3.2.1 Des acteurs et des projets	p.31
3.2.2 Des difficultés	p.34
3.2.3 Le Guiers Mort et la participation sociale	p.35
3.3 Bilan	p.36
3.3.1 Parcs Naturels Régionaux et participation sociale	p.36
3.3.2 Pour un développement local réussi	p.38
3.3.3 Préconisations aux Amis du Parc naturel de Chartreuse	p.40
Conclusion	p.42
Table des annexes	p.44
Annexes	p.45
Abréviations	p.51
Bibliographie	p.52
Table des matières	p.53